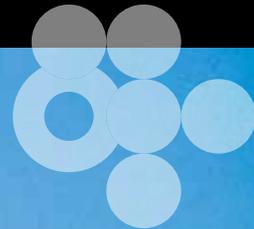




# Gre. hors-série

# mag



JUIN  
2019

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GRENOBLE



SPÉCIAL PROJETS URBAINS

# Réinventons Grenoble !

# Spécial projets urbains



## Anticiper l'avenir sereinement

de services publics, de temps et de lieux qui nous fédèrent, dans le respect de nos singularités.

**On parle souvent de déplacements, d'espaces publics, de solidarités, de bio. Comment Grenoble agit pour accélérer la transition économique ?**

Chaque décision que la Ville prend crée une dynamique économique ! Quand nous fixons l'objectif de 100 % de bio à la cantine, quand on porte la construction en bois, la rénovation et l'isolation des logements à grande échelle, les économies d'énergie, quand on piétonnise des rues, qu'on construit des écoles, quand on rénove le patrimoine, qu'on développe les services de proximité, la santé, et les mobilités de demain, tout cela renforce des filières économiques et encourage l'emploi durable sur le territoire ! Mon rôle est de fixer le cap pour que les acteurs puissent anticiper l'avenir sereinement, avec audace et créativité ! D'ailleurs, je salue les acteurs économiques qui voient

déjà la transition comme une nouvelle opportunité pour les entreprises, petites et grandes. Dans bien des domaines ils sont même en avance !

**Grenoble se positionne pour devenir une capitale verte européenne en 2022. On a nos chances ?**

Dans les Alpes le climat devient fou, deux fois plus vite qu'ailleurs. On ne peut pas rester les bras croisés. L'esprit avant-gardiste de Grenoble nous aide à prendre un temps d'avance et à réinventer la ville en donnant la parole à chacun. La candidature de Grenoble est celle de toutes les Alpes : nous la portons avec la Métropole, les parcs naturels du territoire, avec le monde économique (CCI), universitaire (UGA, GEM), culturel et associatif. Nous avons les atouts pour gagner et elle est une formidable opportunité pour, dès maintenant, accélérer ensemble les transitions essentielles pour continuer à vivre bien ici, dans cette ville qu'on aime tant !

**Gre.mag publie son édition spéciale sur les grandes métamorphoses de Grenoble. Une ville en transition, c'est une ville qui se réinvente ?**

Pour l'avenir, Grenoble doit relever au moins trois défis majeurs. D'abord tenir la promesse de la COP21, qui confie aux villes un rôle essentiel face au climat qui devient fou : réinventons la ville, notre rapport aux déplacements, à la nature, à la santé, à l'alimentation. Ensuite, Grenoble doit épouser sa vocation de cœur de métropole : nos espaces publics, notre économie, notre patrimoine, nos déplacements doivent être valorisés et mieux partagés pour inspirer l'ensemble du territoire. Jouons collectif ! Enfin, Grenoble doit cultiver la qualité de vie en bas de chez soi. Notre ville est encore trop fracturée entre quartiers, parcours, âges, etc. On a besoin



Journal de la Ville de Grenoble/Direction de la communication et de l'animation - Hôtel de Ville 11 boulevard Jean Pain BP 1066 38021 Grenoble Cedex 1

Directeur de la publication (responsable juridique) :

Éric Piolle

Responsables de la rédaction : Jean-Yves Battagli, Isabelle Touchard

Rédacteur en chef adjoint et secrétaire de rédaction : Richard Gonzalez

Ont collaboré à ce numéro : Richard Collier, Gilles Esparbet, Julie Fontana, Richard Gonzalez, Laurent Marchandiau, Philippe Mouche, Audrey Passagia, Auriane Poillet, Isabelle Touchard

Photographes : Thierry Chenu, Jean-Sébastien Faure, Alain Fischer, Sylvain Frappat, Linksium, Florence Pillet, Auriane Poillet, Architecture Groupe-6, BEAEP, Lucas Frangella, Particules, Terra Publica, Visuel L35, Erick SAILLET, Sem Innovia, 6e Sens Immobilier

Photo de couverture : Sylvain Frappat, Thierry Chenu  
Iconographe : Nathalie Couvat-Javelot

Création graphique : Hervé Frumy et Jean-Noël Ségura

Mise en page : Olivier Monnier - Gravure : Trium

Impression : Imaye Graphic

Pour joindre la rédaction : 04 76 76 11 48

courriel : journal.ville@grenoble.fr

Nous tenons à remercier particulièrement tous ceux qui nous ont aidés à réaliser ce numéro et notamment :

Lucie Anzivino, Frédéric Gourgues, Sonia Lavadinho et Boucle d'Or.

Ce magazine est imprimé sur papier 100 % fibres recyclées, labellisé EUFlower (homologuant les produits et services les plus respectueux de l'environnement), et PEFC (contribuant à la gestion durable des forêts), dans une usine certifiée ISO14001 pour son management de l'environnement, et labellisée Imprim Vert pour son élimination conforme des déchets dangereux. Magazine composé en typographie Open Source

Diffusion gratuite toutes boîtes aux lettres à Grenoble - Tirage 100 000 exemplaires. Dépôt légal à parution - N°ISSN 1269-6060 - Commission paritaire en cours



# 2011 sommaire

INTRO P.4

## DE PLACE EN PLACE 6

**Chacun trouve sa place** • Grenoble joue l'atout Cœur • **Une grande place devant Grand'Place** • Esplanade, des places à vivre • **Une place peu commune** • Fais-moi une placette • « **Il faut penser les places comme des parcs** »

## VILLE VERTE 12

Le cycle de l'arbre en ville • **Comment les arbres sont-ils sélectionnés ?** • Les avantages de la Nature en ville • « **La Nature joue un rôle sur notre santé mentale** »

## BERGES 16

**Les berges de l'Isère invitent à un retour aux sources** • L'Isère a de beaux projets devant elle

INTERVIEW D'ERIC PIOLLE P.20

## LOGEMENT & QUARTIERS 22

Villeneuve : un écoquartier populaire en devenir • **Presqu'île, un grand pas vers l'habitat de demain** • Le Châtelet, pleine ouverture • **Mistral, opération désenclavement** • PLUI sur tout le territoire

## PARTICIPATION 28

**La participation citoyenne tisse sa toile** • Les Conseils citoyens indépendants (CCI) et les Tables de quartier • **Les ateliers de projet** • L'important c'est de participer

## CONSTRUCTION 30

L'écoquartier Flaubert touche du bois • **L'école Simone-Lagrange : du bois de première classe** • Biomax, cœur de chauffe de la transition énergétique

## ÉCONOMIE 32

**Intégrer le commerce à la vie urbaine** • Un nouveau souffle pour la Halle Sainte-Claire • **Valoriser les magasins de proximité et les circuits courts** • La ville joue l'ouverture au sud • **Grenoble, dynamique et attractive** • Une synergie dans l'innovation

## MOBILITÉS 36

Quand la circulation va dans le bon sens • **Des bus qui soignent leurs lignes** • Chronovélo, un réseau cyclable pour aller plus loin • **La piétonnisation arrive à destination** • L'A480 : la ville veille • **Vers un RER grenoblois**

## PATRIMOINE 40

**Les atours de la tour Perret** • L'Abbaye, droit de cité • **Touche pas à ma cheminée** • La Bastille, de verdure et de culture • **Second souffle pour quatre lieux**

TRIBUNES POLITIQUES P.46

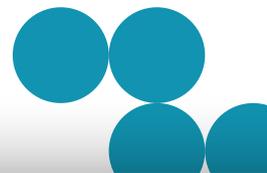


**Photos, vidéos,  
interviews...  
plus d'infos  
sur [Gre-mag.fr](http://Gre-mag.fr)**



# à Gre les projets urbains





**Sonia Lavadinho**

## “ Recréer des espaces publics à forte biodiversité de désirs. ”

Anthropologue, experte des sujets urbains, Sonia Lavadinho observe l'évolution des modes de vie et notre manière d'appréhender les nouveaux espaces à vivre dans la ville. Gre.mag l'a rencontrée à l'occasion de la préparation de ce numéro.

### Comment voyez-vous la ville se transformer ?

Une révolution s'opère partout dans le monde. La ville multimodale est entrée dans les mœurs pour une grande partie de la population. Ceux qui ne se déplacent qu'en voiture ne sont plus si nombreux, 10 % peut-être. La plupart sont des usagers occasionnels de plusieurs modes de transport, à l'affût d'expériences nouvelles de mobilité.

Nous sommes dans une décennie charnière, celle de la grande convergence entre l'habitat et la mobilité. Cela se traduit par la nomadisation des lieux de travail et d'apprentissage, l'émergence de tiers-lieux, etc. C'est un juste retour des choses : les humains sont fondamentalement nomades dans l'âme.

### Comment accompagner ce nomadisme retrouvé ?

Cet essor de la mobilité crée une culture du trajet : les habitants sont davantage en prise avec leur ville. D'où la nécessité de fabriquer la ville de la rencontre, la ville de l'intensité. Les villes doivent recréer des espaces publics à forte biodiversité en termes de publics, de désirs et d'expériences. Se pose aussi la question de l'habitabilité : le confort, le plaisir d'être bien là où on est. Il est important d'injecter de l'habitabilité dans les espaces urbains, de la même manière qu'on en a créé dans nos voitures.

### Et du coup, notre rapport au temps change...

Ces changements s'accompagnent d'une prise de conscience de la limitation de notre temps. L'espérance de vie augmente et avec elle l'envie de vivre longtemps en

bonne santé, de vivre en multipliant les expériences dans la découverte et le plaisir. La ville doit répondre à ça : nous avons envie de vivre plusieurs vies. Il en découle aussi que nous devenons moins tolérants à perdre ce temps. Partout sur nos trajets on attend plus d'équipements, plus de services, pas forcément dans une logique marchande, pour remplir ce temps.

Je rajouterai que c'est aussi la ville du dehors qui émerge à nouveau, alors que depuis les années 1950, on était plutôt de plus en plus enfermés. On le voit avec l'augmentation de la taille des balcons dans les éco-quartiers, les terrasses collectives sur les toits et la multiplication des lieux partagés.

### Qu'est-ce qui peut rendre une ville plus désirable ?

L'attractivité d'une ville se mesure désormais à sa capacité à concevoir des espaces publics qui intéressent les diffé-

rentes populations, y compris les familles et les CSP +. Son attractivité se mesure aussi à son ouverture aux autres villes, à la relation qu'elle tisse avec son environnement extérieur. Or, le développement des grandes surfaces en périphérie, typique de l'aménagement en France, crée des barrières : d'un centre-ville à un autre, entre les villes et les campagnes... Le projet Cœurs de ville,

Cœurs de métropole est intéressant dans la mesure où il apporte de nouvelles solutions d'habitabilité, d'attractivité et d'ouverture. ■

Propos recueillis par Richard Gonzalez

«La ville doit répondre à ça : nous avons envie de vivre plusieurs vies.»

# à Gre les projets urbains

La place Grenette dans ses espaces tout neufs.



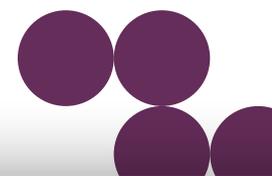
## Chacun trouve sa place

Les places occupent une fonction un peu à part au sein d'une ville. Lieux de rassemblement et d'échange par excellence, souvent centrales au sein d'un quartier, elles sont l'endroit privilégié pour se retrouver, se poser... Ou repartir dans toutes les directions. En termes d'usage, il doit donc être à la fois agréable de s'y arrêter et facile d'y circuler. Ce double enjeu peut être paradoxal : si la voiture demeure le mode de déplacement principal, le café est forcément servi avec son nuage de CO<sub>2</sub>... Pour concilier les deux, la Ville favorise les modes de déplacement doux dans tous les projets d'aménagement des places. Elle veille parallèlement à conserver ou amener de la verdure et de la fraîcheur, notamment grâce aux arbres et aux points d'eau. Tour d'horizon des aménagements terminés, en cours ou à venir... **Dossier préparé par Audrey Passagia.**

Dans une ville qui assume son orientation scientifique, on ne nous en voudra pas si l'on dit que les places sont à l'urbanisme ce que les noyaux sont aux réseaux de neurones... Au centre de Grenoble, à ce jour, un premier axe de circulation (douce) entre les places se dessine, ponctué de places et placettes, avec

des aménagements terminés, en cours ou lancés à très court terme. Il relie les places de la Cymaise, aux Herbes, puis Grenette, Victor-Hugo et Championnet jusqu'à la caserne de Bonne, via le carrefour entre le boulevard Gambetta et le cours Berriat, qui sera bientôt réaménagé pour prendre une allure de placette.

Un second axe naturel visera, dans les années à venir, à mieux connecter le parc Paul Mistral à l'hyper-centre. C'est dans ce cadre notamment qu'une étude est en cours autour de la place André-Malraux et du quartier Hoche. ■



## Grenette, Victor-Hugo : Grenoble joue l'atout Cœur

Les places Grenette et Victor-Hugo représentent sans doute le binôme central du projet Coeurs de Ville, Coeurs de Métropole. Les travaux sur la première étant finalisés, ils sont en passe de démarrer sur la seconde...

Les travaux réalisés en 2018 sur la place Grenette ont mis l'accent sur sa dimension originelle. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, suite à l'élargissement des remparts, la place de la Granaterie devenait en effet un lieu d'échange central, accueillant les foires et marchés aux bestiaux.

À ce jour, lieu quasi incontournable sur le plan touristique, la place a été aménagée dans un souci de valorisation et de confort pour les usagers. Outre la réparation du sol, les changements de luminaire et la plantation de nouveaux arbres, pour des pauses plus naturelles et fraîches en été, l'emplacement des terrasses a été retravaillé : diminuées en largeur, elles ont été étirées en longueur.

Quant à la fontaine (le château d'eau Lavalette, qui date de 1825), elle a eu droit à un bain de jouvence. Les angelots, en tous cas, semblent ravis de barboter régulièrement depuis sa remise en eau.

### Adoucir l'espace

Plus récente que la place Grenette puisqu'elle date du XIX<sup>e</sup> siècle, la place Victor-Hugo est caractérisée par ses immeubles haussmanniens. Afin de raviver le regard sur cette place « carrée et cossue » mais surtout faciliter la circulation à l'intérieur même du square et dans son articulation avec l'extérieur, des travaux auront lieu dans les mois qui arrivent.

Afin d'« ouvrir la place », certains éléments seront amenés à disparaître, comme les murettes actuelles qui délimitent sérieusement son pourtour. D'autres seront ajoutés, notamment du mobilier en bois jouant sur des lignes courbes et des surfaces ajourées pour adoucir les contours du square. Ces bancs et assises tabulaires se déploieront autour d'îlots de végétation et de nouveaux arbres seront plantés pour offrir des pelouses ombragées autour du bassin. Pour le sol enfin, l'utilisation de différents bétons déclinant des tons très doux a été retenue pour accentuer encore l'effet des surfaces lisses et des lignes arrondies. ■

*La place Victor-Hugo bientôt  
repensée pour valoriser le centre-ville.*



© Terra Publica

## Une grande place devant Grand'Place

L'aménagement d'un vaste parvis devant Grand'Place représentera la première phase du projet Centralité Sud.

Dans le cadre du projet Centralité Sud porté par la Métropole, qui s'étend sur les communes de Grenoble, Eybens et Échirolles, le cœur du projet, qui constitue également sa première phase, concerne les abords de Grand'Place. Tandis que le centre commercial lui-même (qui relève du secteur privé et sera requalifié par son propriétaire) prévoit la rénovation de la façade nord et l'implantation de terrasses et de restaurants, l'espace public qui l'entoure sera lui aussi réaménagé.



Libérer l'espace autour de Grand'Place pour un lieu plus accueillant et humanisé.

### - de voitures, + de verdure

L'un des changements majeurs concerne la destruction de l'autopont de l'avenue Marie-Reynoard, qui sera remplacé par une rue végétalisée. De cette « mise à plat » de l'espace de circulation naîtra un parvis, dont l'aménagement dans les détails est actuellement soumis à concertation. Ici encore, l'ambition est de libérer de l'espace à destination de l'usage

piétonnier et de ponctuer de grandes surfaces bétonnées par des arbres et de la végétation. Dans un souci de diminution de l'impact du trafic routier et toujours dans la ligne « moins de voitures, plus de verdure », le cours de l'Europe et l'arrêt de tram seront eux aussi repensés, afin de rendre l'accès à pied ou à vélo plus confortable et plus sécurisé. ■



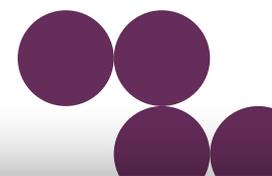
## Esplanade, des places à vivre

L'installation de l'Observatoire du Temps présent préfigure la vocation, à terme, de l'Esplanade : celle d'un espace à vivre.

Si l'on parle depuis longtemps de la « place de l'Esplanade », le site devrait offrir à terme un vaste espace structuré en réalité en plusieurs « places ». La grande Esplanade tout d'abord, sur laquelle les travaux débiteront en 2021 (pour une livraison en 2022), verra le parking remplacé par ce qui ressemblera davantage à un parc à une place. Un grand tapis de verdure, sillonné de voies de circulation dédiées aux piétons et aux vélos, pérennisera l'installation de la foire des Rameaux ou d'autres manifestations, tout en offrant un nouveau lieu de loisirs et de rencontre. La Porte de France, quant à elle, sera réaménagée lors de la deuxième phase

de travaux (2022-2026). Elle s'élèvera au milieu d'un espace piéton, assimilable à une petite place, qui s'étendra au pied du jardin des Dauphins et jusqu'aux commerces du quartier, rendus plus accessibles. Ceci en réponse notamment à la forte demande de proximité qui émanait de la co-construction. Enfin, un dernier espace qui ne relève ni d'un parc ni d'une place, mais plutôt d'un long « parvis-terrasse », et qui pourra bénéficier de l'ombre des platanes centenaires, se déroulera tout au long de l'actuel boulevard de l'Esplanade. Cette large « allée verte » devrait constituer un lieu dédié à la flânerie et la convivialité...

# de place en place



## Recréer de l'espace

La Ville a programmé la refonte et la création d'une dizaine de places, aux quatre coins du territoire urbain.

- |   |                   |
|---|-------------------|
| 1 Grenette                                  | 7 Commune de 1871 |
| 2 Victor-Hugo                               | 8 Grand'Place     |
| 3 Esplanade                                 | 9 Championnet     |
| 4 Place Mistral -<br>Eaux-Clares            | 10 Lionne         |
| 5 Mandela                                   | 11 Gambetta       |
| 6 Parvis de la Bifurk<br>- Cœur de Flaubert |                   |

## Une place **peu commune**

Dans le cadre de la requalification du quartier de l'Abbaye, la place de la Commune 1871 représente un élément-clé du vivre-ensemble pour tout un secteur de la métropole.

Le projet porte une attention particulière aux espaces publics en général, et à la place de la Commune 1871 en particulier. Pour une réhabilitation qui affiche des ambitions sociales autant qu'architecturales, on comprend en effet que la place, lieu de vivre-ensemble par excellence, représente un enjeu majeur. Comme sur toutes les places en projet (moins de circulation, part belle faite aux marcheurs et cyclistes, aménagement paysager, plantation d'arbres), la redéfinition de ce lieu comme espace de rencontre et de partage était donc essentielle.

### Dessiner un lieu vivant

Fabienne Boudon, architecte urbaniste de l'agence Particules, revient sur la première phase: « Pendant plusieurs semaines, jour et nuit, nous avons observé qui fréquentait la place à quel moment, et nous avons questionné les habitants. » Résultat: une place occupée le matin par le marché et très fréquentée à ce moment-là, mais quasi désertée l'après-

midi, dévolue uniquement au stationnement. « Pour en faire un lieu vivant et agréable tout au long de la journée, outre des aménagements qui pourraient être ajoutés dans un second temps, l'agence a préconisé la valorisation de l'existant. La Maison des Habitants est un lieu très important, fédérateur pour ce quartier. Nous avons proposé d'y aménager un parvis, ainsi qu'une terrasse pour le café associatif la Pirogue. »

### Travaux en 2021

L'une des clés résidera dans la mise en relation avec d'autres lieux: MJC, bibliothèque, école, commerces, etc. En attendant la mise en œuvre des travaux prévus en 2021, la façade de la MdH arbore une fresque participative, réalisée par Benoît (Groek) et Vincent, du collectif Sorry Graffiti. Elle met à l'honneur quatre femmes qui, aux yeux des habitants, incarnent ou représentent le quartier. ■





# à Gre les projets urbains

## Fais-moi une placette

**Outre les travaux menés sur les grandes places centrales, quelques autres, plus petites, ont été repensées dans leur usage ou créées de toutes pièces.**

Toujours dans le cadre du projet Cœur de ville, quelques placettes ont été créées. Attendant à la place aux Herbes, le carrefour entre les rues de Lionne, Chenoise, Renaudon et Madeleine notamment, a été entièrement piétonnisé, permettant de supprimer du mobilier (comme les potelets) et de créer ainsi un « effet place ». Le projet a abouti il y a quelques semaines « suite à de nombreuses concertations avec les habitants et grâce à leur implication », précise Lucille Lheureux, adjointe



Espaces publics et Nature en ville. Par ailleurs, un aménagement au croisement du cours Berriat et du boulevard Gambetta réduira nettement le carrefour au profit des espaces piétons et sera traversé par une piste Chronovélo. Il laissera émerger une placette afin que les tables des cafés n'entravent plus les piétons, les cyclistes, les trottinettes et les poussettes ! Quant à la place Championnet, elle verra disparaître la végétation de la tonnelle qui « *assombrit l'espace* », et une assise en forme

de ruban serpentera en lieu et place des actuels bancs de bois. Plus au sud de la ville, deux espaces vont être redynamisés. Arbres et mobilier urbain agrémenteront la place Mistral - Eaux-Claires, déjà animée par un marché depuis quelques mois. Enfin, à un horizon plus lointain, c'est au cœur du quartier Flaubert que naîtra un espace de rencontre et de détente. Sa vocation sera double : offrir à la fois un parvis pour la Bifurk et une nouvelle entrée sur le parc Flaubert. ■

## Presque une île

**Située au centre de la Presqu'île, quartier en plein essor, la place Nelson-Mandela a vocation à devenir un lieu de vie.**

Au cœur de la Presqu'île, la place Nelson-Mandela serait presque... une île inversée, fortement symbolisée par son îlot central, un grand bassin elliptique. Cette double lame d'eau qui reflète le ciel, scindée par les rails du tram, a été imaginée par l'architecte Christian De Portzamparc et conçue pour dialoguer avec les bâtiments qui l'entourent. Restée jusqu'ici orpheline, la place verra entre autres, d'ici fin 2019, le début de la construction de l'Open Innovation

Center, vaste projet tertiaire pour les startups, qui lui conférera un nouveau visage. Et au fil du temps, la livraison de nouveaux logements ainsi que l'implantation de commerces au sein de toute l'éco-cité pourraient la transformer en véritable lieu de vie... Enfin, la petite place Paul-Huillier, située à mi-chemin entre la place Nelson-Mandela et les berges de l'Isère, fera l'objet d'un réaménagement dans les années qui viennent. Toujours dans une logique de « maillage », elle ponctuera le parcours de ceux qui traverseront la passerelle reliant l'Esplanade et le quartier de la Presqu'île. ■





## interview

**Lucille Lheureux**

*adjointe Espaces publics  
et Nature en ville.*

“ Il faut penser les places  
comme des parcs. ”

### Quels sont les enjeux lorsqu'on conçoit ou réaménage une place ?

Les places et les placettes sont des points de rencontre entre des flux, ce qui signifie que des gens sont amenés à s'y croiser, et l'enjeu pour nous est qu'ils s'y s'arrêtent. Ce sont des espaces de respiration, qui nécessitent d'être aménagés comme tels, en créant de l'intimité et en apportant de la fraîcheur, pour en faire des endroits propices au repos, à la douceur et au bien-être...

### Quelles sont les places qui ont reçu le plus d'attention récemment ?

Les grandes places centrales, comme Grenette ou Victor-Hugo, recouvrent des enjeux touristiques, patrimoniaux et économiques, mais offraient déjà de larges espaces. Elles sont donc améliorées, sans bouleversement majeur. En revanche,

des lieux qui étaient plutôt des carrefours sont transformés dans un esprit de placette. C'est le cas au croisement du cours Lafontaine et du boulevard Gambetta, et du carrefour entre les rues de Lionne, Chenoise, Renaudon et Madeleine. Là, on déplace les flux sur le côté pour créer des espaces de pause au centre, avec des assises, de l'eau, de la végétation...

### Quelles sont les places qui vont changer de visage ou seront créées prochainement ?

Pendant ce mandat, c'est à l'hyper-centre, centre de tous les Grenoblois.e.s et des métropolitain.e.s, que l'on a porté le plus d'attention. Il était nécessaire que chacun y trouve sa place, les piétons, les enfants, les personnes âgées... À l'avenir, il faudra travailler de la même manière sur les « centralités

de proximité », c'est-à-dire le centre de chaque quartier. Certaines sont bien identifiées, comme la place de la Commune, qui joue ce rôle même si elle est trop minérale. Et d'autres sont à créer : sur la rue Stalingrad, il faudra bien créer un jour un espace de respiration...

### Faut-il imaginer les places différemment désormais ?

Jusqu'ici, on pensait les places comme des rues. Désormais, face aux enjeux climatiques notamment, il faut plutôt les envisager comme des parcs, avec de la gestion de flux certes, mais dans le même esprit. C'est dans cette dynamique par exemple que l'on a imaginé la place devant la Bifurk, qui vise à étendre le parc Flaubert... ■



## L'arbre en ville : un équilibre à préserver

© Sylvain Freppat

On y fait peu attention, et pourtant on dénombre actuellement 36 000 arbres à Grenoble. Entre novembre 2018 et mars 2019, la Ville et la Métropole ont planté 640 arbres à Grenoble. Depuis novembre 2014, ce sont au total 4 252 nouveaux arbres qui verdissent rues, places et parcs grenoblois, avec pour objectif d'atteindre 15 000 arbres plantés d'ici 2030 pour une ville plus verte, plus fraîche, plus respirable. Comment ce patrimoine végétal est-il géré par le service commun de l'arbre au sein du service des Espaces verts de la Ville de Grenoble ? Par Auriane Poillet.

## Savez-vous planter un arbre à la mode urbaine ?

**En moyenne, la longévité d'un arbre de voirie atteint une quarantaine d'années. Plusieurs étapes sont à respecter avant son installation dans les parcs ou le long des rues.**

La vie de l'arbre en ville nécessite beaucoup d'attention de la part de ses gestionnaires. Et notamment de savoir déterminer l'essence adaptée aux sols et aux conditions climatiques, comme l'explique Jean-Claude Rebuffet, responsable du service des Espaces verts : « Pour choisir un arbre, il faut visualiser le volume qu'il occupera sans contraintes une fois adulte. Une bonne adaptation des arbres à leur lieu de vie signifie également qu'ils

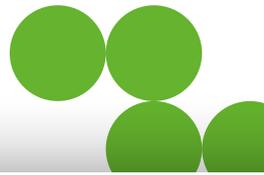
ne gêneront pas la population et pourront se développer librement, sans taille. »

### Huit ans de soins avant la plantation

Tous les ans, la Ville de Grenoble commande des arbres auprès de pépiniéristes externes. Après un élevage de huit ans en moyenne, l'arbre transite par le centre technique de production végétale de la Ville de Grenoble situé à Saint-Martin-d'Hères. Il sera ensuite planté sur son site d'accueil, généralement en hiver. Car à cette période, l'arbre fonctionne au ralenti. « Pour améliorer les chances de reprise des arbres, il faut les planter avant la fin mars », indique le responsable du service des Espaces verts.

### Renouveler le patrimoine arboré

Une fois planté en voirie, l'arbre vivra en moyenne 40 ans. Jean-Claude Rebuffet analyse la situation de ces dernières années : « Le service des Espaces Verts s'est organisé pour diversifier les plantations sur plusieurs années, afin de lisser le renouvellement des arbres dans le temps. » Car un arbre en mauvaise santé, peut devenir dangereux pour les passants. C'est pourquoi les agents municipaux procèdent si nécessaire à la coupe d'arbres afin d'assurer la sécurité des usagers et le renouvellement du patrimoine arboré. Une fois l'arbre coupé, son tronc est fendu et broyé par une entreprise. Les copeaux sont ensuite réutilisés en compost, en paillage de massifs ou pour la réalisation d'allées. ■



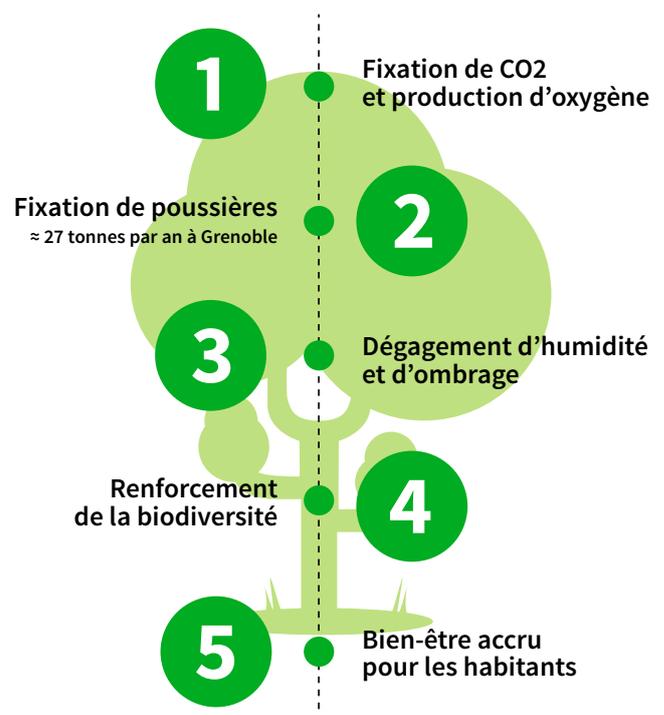
## Comment les arbres sont-ils sélectionnés ?

Lorsqu'un arbre est taillé, il concentre son énergie à régénérer ses branches. Il lui reste alors moins de vigueur pour lutter contre les parasites. Depuis quelques décennies, les paysagistes et les services des Espaces Verts repensent leur manière de choisir les arbres. Leur but : planter le bon arbre au bon endroit. Cela nécessite d'étudier l'environnement avant de planter un arbre. Sur un trottoir par exemple, le service des Espaces verts préférera planter un arbre qui pousse en hauteur plutôt qu'en largeur pour éviter que ses branches ne touchent les bâtiments à proximité ou ne gênent les piétons et les véhicules.

### Arbres : solde positif

Grenoble compte de nombreux parcs et jardins qui accueillent une grande diversité d'espèces végétales, dont de nombreux arbres allant du conifère exotique à l'arbre fruitier. Depuis quelques années, le nombre d'arbres plantés est supérieur au nombre d'arbres coupés lors des travaux d'aménagement et de sécurité. Ces derniers mois, la Ville et la Métropole ont notamment planté des arbres rues Félix-Esclangon (9), des Eaux-Clares (7), avenue des Jeux-Olympiques (7), rue Mozart (4), Alfred-De-Vigny (15), avenue Félix-Viallet (45), à l'école Ferdinand Buisson (4)... ■

## Les avantages de la végétalisation en ville



## interview

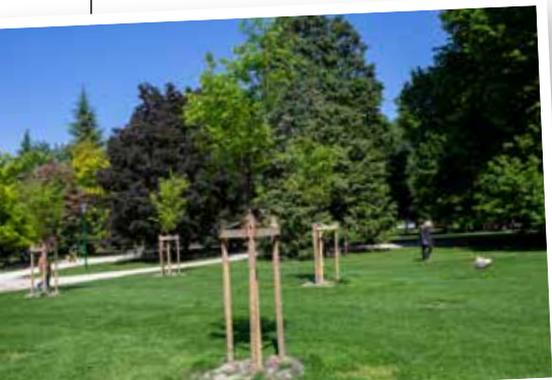
Lucie Anzivino

**Pour Lucie Anzivino, chargée d'études en santé environnementale et évaluation d'impacts sur la santé à l'Observatoire régional de la santé Auvergne Rhône-Alpes, l'arbre en ville et la végétation en général influent positivement sur la santé physique et mentale des habitants.**

## “ La Nature joue un rôle important sur notre santé mentale. ”

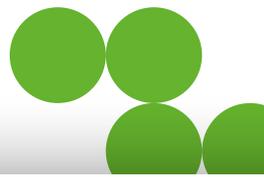
« Les arbres aident à la régulation thermique d'une ville, car ils apportent de la fraîcheur. L'arbre joue aussi un rôle de filtre et d'épurateur. Il séquestre le carbone et absorbe les polluants : oxyde d'azote, particules fines... Pour autant, ce n'est pas parce qu'on va mettre des tonnes d'arbres sur une avenue qu'on pourra arrêter la pollution en ville. L'arbre possède aussi une fonction de régulation dans l'écoulement des eaux. D'un point de vue esthétique, l'arbre améliore aussi le cadre de vie. Les personnes apprécient mieux les endroits où ils vont s'il y a des arbres, car c'est plus agréable, plus joli. L'arbre apporte aussi un plus au niveau du bien-être et de la qualité de vie que recherchent des personnes habitant en ville. La nature a un rôle important sur leur santé mentale. Et la santé mentale a aussi une influence sur la

santé physique ! Sur les voiries, l'apport de végétation va avoir un rôle important dans la régulation de la température. Depuis la nuit des temps, on a planté des arbres sur les grandes avenues. Ce n'était pas juste pour faire joli. Sans arbres le long d'une grande artère, il n'y aurait pas d'ombre et ce serait plus difficile pour les piétons de déambuler le long de ces voiries en été. L'espace vert peut enfin inciter à faire de l'activité physique : on marche au parc, on fait du sport au parc... Ça crée aussi du lien social car on discute au parc, les enfants jouent ensemble... L'espace vert permet aussi de réduire les inégalités : le parc permet aux personnes, quel que soit leur milieu social, de profiter de la nature, d'un espace qui va apporter du bien-être. » ■



© Sylvain Freppat





## Une ville verte et bleue

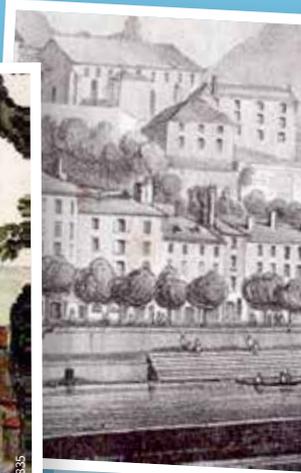
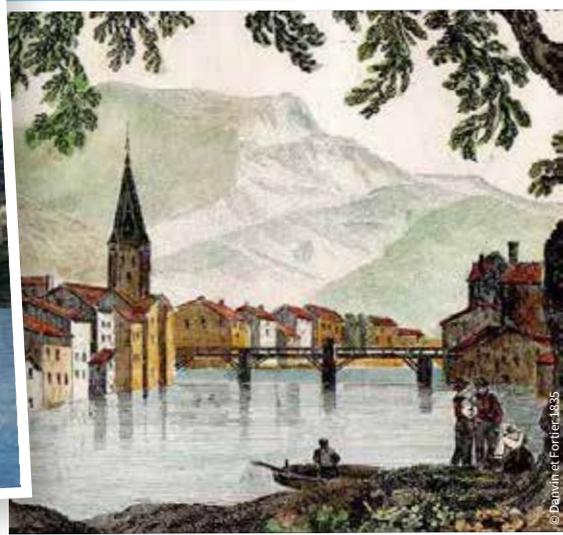




# à Gre les projets urbains



© Théodore Jules Guédy



© Daumet-Fontier, 1835

## Les berges de l'Isère invitent à un **retour aux sources**

Quand on regarde les gravures et peintures historiques de la cité grenobloise du XIX<sup>e</sup> siècle, force est de constater que l'Isère en était un élément central. Peu à peu, la ville s'est distanciée de la rivière qui la traverse, pour se protéger de ses colères... Aujourd'hui, plusieurs énergies convergent pour que l'Isère occupe une place plus importante dans le paysage des Grenoblois.es, et dans leurs activités. En attendant une étude prospective sur la reconquête des berges de l'Isère en lien avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, les projets qui embrassent la rivière sortent de terre. Ceux-ci sont issus de la volonté des collectivités, mais aussi des habitant.e.s, dans le cadre d'une dynamique participative. **Par Julie Fontana.**

### La rivière grenobloise au fil des siècles

Si dès le XVI<sup>e</sup> siècle, l'administration royale se préoccupait déjà de protéger la cité alpine des débordements récurrents de l'Isère, c'est au XIX<sup>e</sup> qu'un travail d'endiguement d'ampleur démarre pour lutter contre les inondations. Un des éléments déclencheurs : la crue de 1859, qui plonge la ville et ses vallées dans les eaux pendant plusieurs semaines. Alors, les étapes de mise en retrait de la rivière par rapport à la ville se succèdent. Entre 1815 et 1870, la navigation sur l'Isère disparaît peu à peu, malgré les chemins de halage et l'aménagement des quais. À cette époque, aussi, les habita-

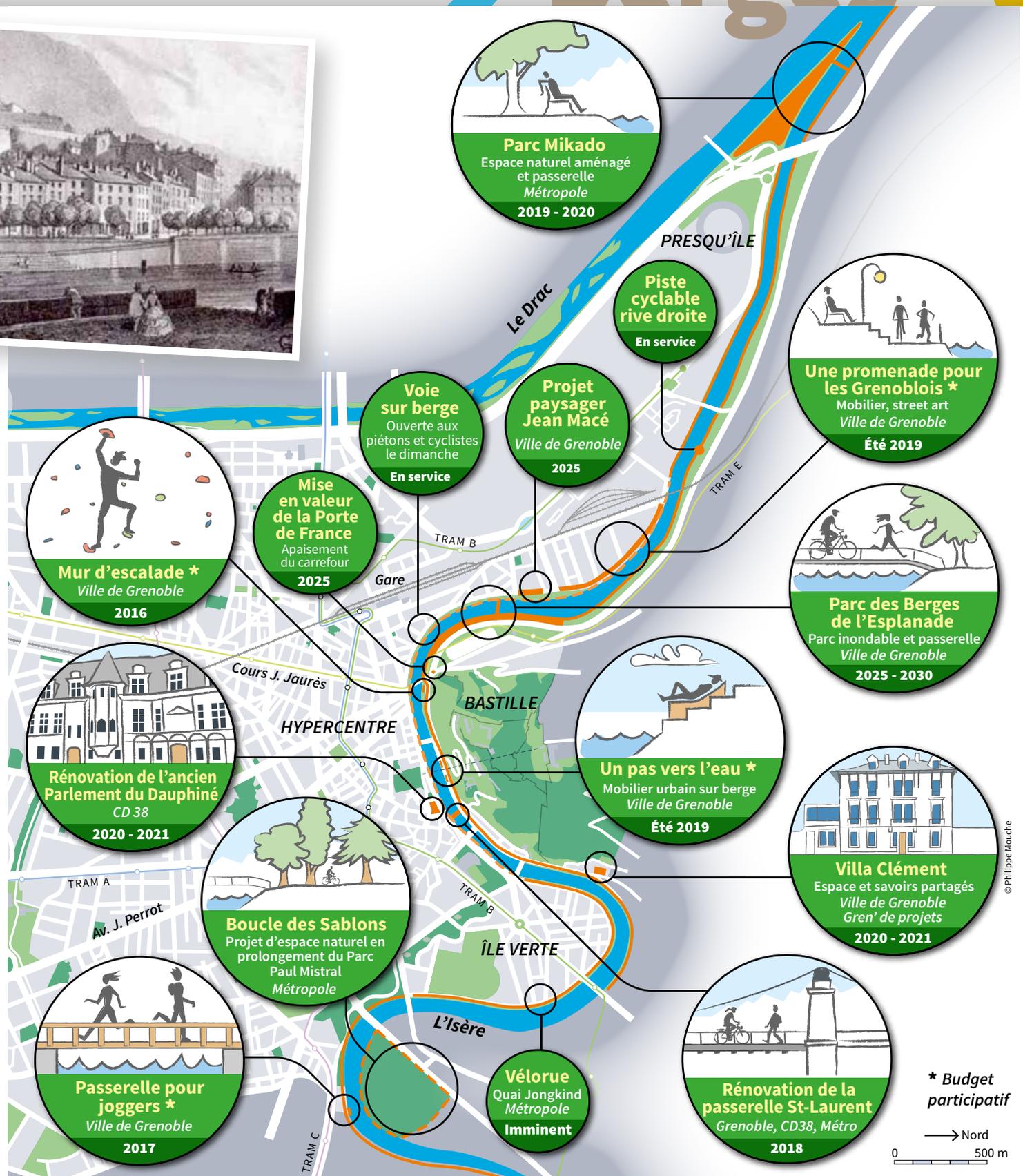
tions implantées au bord de l'eau sont détruites. Ainsi, avec le travail d'endiguement et les mesures de prévention mises en œuvre, le niveau de l'Isère baisse, et l'écart se creuse entre elle et la nouvelle ville, qui va gagner en hauteur.

### Aller au contact de l'eau

Mais à vouloir s'en protéger, pour des raisons évidentes de sécurité, ne s'est-on pas privé des bienfaits qu'apporte la présence de l'eau en ville ? Proche de nous, la ville de Lyon nous fait de l'œil avec l'aménagement de ses quais et ses péniches en cœur de ville, ainsi qu'avec la présence majeure des eaux de la Saône et du Rhône dans le quartier de Confluence.

À Grenoble, Vincent Fristot, adjoint à l'urbanisme à la Ville de Grenoble, témoigne : « *Progresser vers les berges est un enjeu urbain fort. Historiquement, la ville s'est protégée de l'eau. Aujourd'hui, tout en se préservant toujours du risque d'inondation, nous sommes dans une tendance qui vise à aller au contact de l'eau, en accédant aux berges. Elles sont une richesse en termes de fraîcheur et de réserve pour la biodiversité. Trouver un aménagement qualitatif et paysager, c'est embellir les rivières qui sont délaissées. C'est aussi un enjeu de promenade à pied ou à vélo, pour des destinations de pique-nique ou de loisirs.* » ■

# berges





## L'Isère a de beaux projets devant elle

Pour la Ville de Grenoble, la reconquête des berges consiste à trouver un nouveau rapport avec l'eau et à déployer cette dimension par rapport à l'évolution du climat. « Nous voulons trouver une relation apaisée avec cet élément : c'est un fil conducteur dans l'ensemble des projets, pour les Grenoblois.e.s et les touristes. L'idée est d'avoir aussi une approche environnementale de l'espace, qui permet de profiter d'espaces plus frais, avec la chaleur d'été qui va se renforcer », explique l'adjoint à l'urbanisme Vincent Fristot. Tour d'horizons des projets en cours ou à venir, qui s'acoquent avec l'Isère.

### Sport et loisirs au bord de l'eau, avec le budget participatif !

Découvrir l'escalade en côtoyant la rivière de l'Isère, c'est ce qu'a imaginé Stéphane Lathuilière, habitant de Grenoble et amateur de grimpe, dans le cadre du budget participatif 2015. Depuis l'automne 2016, ce site de faible hauteur est accessible à toutes et à tous, en contrebas du quai de France, à quelques pas du

jardin des Dauphins. « L'idée est que les gens qui ne connaissent pas l'escalade puissent s'essayer à cette pratique, sans prendre le risque de se blesser. La création de ce site est aussi une manière de se réapproprier ces berges sous-utilisées qui apportent pourtant de la fraîcheur en été. C'est agréable aussi car le bruit de l'eau couvre celui des voitures. Actuellement, il y a peu de vie à Grenoble autour de l'eau. Voir l'Isère comme un lieu de rencontre est intéressant, même si je comprends que cela est compliqué techniquement, avec la variation des eaux », complète Stéphane Lathuilière. La même année, un autre habitant, Olivier Rebuffet, souhaitait offrir plus de confort aux joggeurs et promeneurs sur les berges. Dans le cadre du budget participatif également, une passerelle a été créée à la limite de Saint-Martin-d'Hères, sur le chemin de halage qu'empruntent les coureurs, pour améliorer la continuité de leur itinéraire. ■

*Des berges foisonnantes de nature pour les loisirs et les promenades des Grenoblois.es.*



© Thierry Chenu / Sylvain Frappat

### Participation : au bord de l'eau, du nouveau !

Deux projets issus du Budget Participatif vont remodeler le paysage des berges de l'Isère. Quai Paul-Merlin, l'aménagement d'une promenade embellira bientôt la digue sur 600 mètres : assises, jalonnement lumineux, parcours de santé... Des panneaux pédagogiques sur la Nature rappelleront la biodiversité des lieux, embellis par des interventions artistiques (un appel à projet est en cours). Sur le quai Perrière, Un Pas Vers l'Eau va rapprocher la ville de l'Isère. Les gradins seront à nouveau accessibles après la dépose des barrières et humanisés avec l'installation de bains de soleil et de mobilier d'agrément en partie haute. Un point d'alimentation électrique sera mis en place pour la création d'animations, de même que des arceaux à vélo et des corbeilles. L'inauguration des deux projets est prévue mi-juillet. ■



© Sylvain Frappat



© Thierry Chenu

## Le parc Mikado joue avec les eaux

À la confluence de l'Isère et du Drac, un projet d'aménagement et de revalorisation paysagère, le parc Mikado, est porté par Grenoble-Alpes Métropole. Il s'étire sur les communes de Fontaine, Sassenage, Saint-Martin-le-Vinoux et Grenoble. Sa vocation : requalifier les composantes naturelles du lieu, à savoir les espaces verts et les cours d'eau : le Drac et l'Isère, ainsi que la Petite Saône. L'une des cinq pièces qui composeront ce parc consiste en l'aménagement de la pointe de la Presqu'île. Ici, dans cet espace de 3,5 hectares, un travail sera réalisé pour réintroduire un chemin pour les piétons le long des berges, au nord et au sud. La création d'un ponton offrira aussi un belvédère sur cet écrin naturel et les eaux. ■

# berges

## La boucle des Sablons, un lien naturel entre les communes

À proximité du centre-ville, sur la commune de La Tronche, l'espace naturel de la Boucle des Sablons va faire l'objet d'ici 2021 d'une restauration écologique, portée par Grenoble-Alpes Métropole. Actuellement couvert d'un boisement uniforme d'Érables, cet ancien terrain militaire s'étend sur plus de 20 hectares. Une fois revalorisé, il se connectera avec le parc Paul Mistral à l'est, et avec le parc de l'Île-d'Amour dans son prolongement, par le biais d'accès confortables pour les promeneurs et les cyclistes. Côté végétal, divers espaces verts se déclineront au fil de la promenade, tels que des prairies humides, des jardins potagers et vergers, des haies fruitières... avec vue sur l'Isère. ■

© Thierry Chenu / Sylvain Frappat



## Le parc des Berges, un projet à double facette

L'une des pièces majeures du projet d'aménagement de l'Esplanade est la création du parc des Berges, un espace naturel qui longera l'Isère sur un bon



© HDZ

kilomètre, en pente douce, à l'horizon 2025. « Cela a pratiquement été le point de départ du projet Esplanade : permettre l'intégration de la rivière et de la nature dans

la ville. Lors de la co-construction avec les habitants, cette proposition a obtenu la quasi-unanimité », précise Vincent Fristot. Cet espace de respiration à l'échelle du centre-ville et de la métropole bénéficiera d'une desserte en transports en commun appropriée, des accès piétons multiples et des pistes cyclables reliant les quartiers alentour, tels que Jean-Macé. Au-delà de sa qualité récréative et de repos, le parc des berges sera un outil de gestion des risques d'inondation : il sera « inondable » en cas de crue, avec des aménagements nivelés. « Historiquement, sur ce site, la proximité avec le cours d'eau a toujours été une limite, par rapport aux problématiques de crue. On a mis plutôt des espaces de circulation : la route nationale, la voie sur berge, la piste cyclable... Plutôt que des biens ou des personnes. On souhaite aujourd'hui trouver un équilibre entre le territoire urbanisé et les espaces naturels, en travaillant ce rapport à l'eau. On

passé d'une nature hostile, à une nature avec laquelle on va dialoguer », explique Baptiste Hernandez de l'agence HDZ, en charge de la conception du projet d'aménagement de l'Esplanade. Une place importante sera donnée à la biodiversité, ainsi qu'à la présence de l'eau dans le quartier. De l'autre côté du quartier, au pied des pentes de la Bastille, la réouverture du ru de la Chartreuse créera une relation entre le massif et les berges. Une phase de co-construction avec les habitants permettra ensuite de définir plus précisément le programme. « Cela montre aussi qu'on peut s'adapter intelligemment au changement climatique : au lieu de lutter contre le courant, on travaille avec », conclut Baptiste Hernandez. ■

**Éric Piolle**

## “ L'énergie est là, les initiatives vont dans le bon sens. ”

Gre.mag publie ce mois de juin un hors-série spécial projets urbains de Grenoble. Rencontre avec le maire, Éric Piolle, pour une revue de projets et de perspectives...

**Chronovélo, piétonnisation, Presqu'île, Villeneuve : on le voit à travers ce numéro, toute la Ville accélère sa métamorphose. Les chantiers vont-ils se poursuivre à ce rythme ?**

Oui, ça bouge ! Près de la moitié de notre ville est « en projet » : Grenoble épouse sa vocation de cœur de la Métropole ! Les chantiers sont aujourd'hui très visibles car concentrés autour de la place Victor-Hugo, ce quartier qui appartient à tous les Métropolitains. Les projets vont s'accélérer ensuite dans plusieurs quartiers de la ville, pour que chacun profite de tout le confort au plus près de chez lui. Sur l'Esplanade avec 5 hectares de parcs, à Flaubert, à l'Abbaye, à Mistral, aux abords de Grand'Place dans le cadre du projet de la Centralité Sud. Sur l'avenue Jean-Perrot et le cours Berriat aussi, axes

que nous allons complètement repenser pour donner plus de place à la nature, aux piétons et aux vélos ! Et bien sûr à la Villeneuve. L'action va être majeure sur ce quartier, où nous allons améliorer le cadre de vie des habitants y compris sur le parc de logements, qui date d'un demi-siècle.

**Le logement, justement, parlons-en. Quelle est votre priorité en ce domaine ?**

Priorité à la rénovation de l'existant. Nous avons réhabilité depuis 2014 plus de 1300 logements sociaux. C'est un début ! À la Villeneuve, 1600 logements vont être remis à neuf. À chaque fois, c'est moins de consommation d'énergie et donc moins de charges pour des ménages souvent modestes. Le logement constitue une part écrasante du budget des Grenoblois : on agit là-dessus, c'est un enjeu de climat, de pouvoir d'achat et de confort.

Deuxième priorité : produire du logement accessible. 17 000 personnes attendent un logement social sur l'agglo. C'est gigantesque et révélateur des fractures de notre société. On mobilise nos bailleurs sociaux pour produire du logement. Plus de 1 300 familles ont pu accéder à Grenoble à un nouveau logement social depuis 2014. 800 autres logements sont en chantier ou sur le point de l'être. Il y a une urgence sociale, il y a aussi une urgence climatique. Désormais, il nous faut des bâtiments autonomes, qui

prennent le moins possible à la nature, comme le projet ABC. Et nous n'attendons pas l'État, on fonce ! Nous sommes dans nos opérations d'aménagement 30 % plus ambitieux que la norme. En 2022, Grenoble pourra être alimentée uniquement en énergies renouvelables. Plus d'énergie polluante, plus de nucléaire ! Le logement doit moins consommer, sa construction aussi. Grenoble porte au maximum les matériaux comme le bois, la terre ou la paille. Nous devons tirer ces filières. C'est bon pour l'économie, bon la planète et bon pour la santé.

**Passons aux mobilités et à la qualité de l'air. Grenoble vient de créer la plus grande Zone à Faibles Émissions de France. Où en est-on ?**

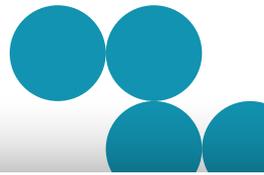
La situation s'améliore, justement car notre action sur l'énergie et les mobilités s'accélère. Dans les bouchons, il y a en moyenne 1.04 personne par voiture. C'est hallucinant, à l'heure où la planète se réchauffe ! Nous accompagnons le changement de pratiques : en développant plus de 40 kilomètres de Chronovélo, en activant les transports en commun pour mieux relier l'urbain aux montagnes et aux vallées qui nous entourent avec le projet du RER grenoblois, un bus à haut niveau de service... Et même un Métrocable ! J'insiste sur la voiture. La priorité, c'est bien de lui redonner sa juste place. Inventons ici la voiture de demain ! Réduire son empreinte et faire en sorte que



© Marjorie Hodlesane



# interview



son utilisation soit optimisée. C'est pour ça qu'on développe l'autopartage, qui permet aux ménages de mutualiser leurs dépenses. Et c'est pour ça aussi qu'on porte le sujet du covoiturage.

**Vous évoquez ici le projet de l'A480 ? Ce dossier continue à faire beaucoup parler. Comment agit la Ville sur ce dossier ?**

Le plan de relance autoroutier poursuivi par le gouvernement va dans le mauvais sens. On l'a dit à plusieurs reprises, d'autant plus que Grenoble est l'une des villes concernées ! Notre commune est longée par ce chantier d'État qu'elle ne pilote pas mais sur lequel elle pèse de tout son poids avec une position claire : le projet doit améliorer pour tous la situation et non pas se contenter de ne pas la dégrader. L'améliorer vis-à-vis des riverains avec plus de protections phoniques, vis-à-vis de la nature avec plus d'arbres qu'avant, vis-à-vis de la pollution aussi. On a obtenu que le projet d'A51 soit abandonné et que sur l'A480 la vitesse soit limitée 24h/24 à 70km/h. C'est un premier pas. Nous menons à présent la bataille pour le covoiturage.

C'est le sens de l'histoire. Les ministres de la transition écologique et des transports m'ont confirmé être sensibles à la mise en place d'une voie réservée entre Voreppe et

Grenoble dès 2020. Après ce test qui serait une première en France, je souhaite que ces voies réservées se généralisent !

**Vous évoquez souvent la date de 2030. Pourquoi ce jalon est-il si important ?**

Grenoble accélère ses transitions mais nous n'en sommes qu'au début. 2030 c'est le premier horizon à viser pour être prêts pour 2050. Le climat se réchauffe. Nous allons planter 15 000 arbres d'ici 2030 pour nous faire de l'ombre, de l'oxygène et engager un vrai travail sur l'eau pour rafraîchir la ville. De l'eau dans les espaces publics, avec les fontaines, des lacs comme celui de la Villeneuve. Des



© Sylvain Frappat

espaces publics qui vont vers l'eau aussi, avec la question des berges de l'Isère, qui est majeure. Nous avons potentiellement de magnifiques quais, les façades colorées, les montagnes, les bulles. Ce sont des lieux de détente, où il y a de l'air et de la fraîcheur. Les Grenoblois l'ont

bien compris. Plus de 3000 personnes ont voté pour les budgets participatifs sur les quais.

**Avec ce projet de Capitale Verte, Grenoble se construit un destin commun.**

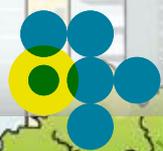
Nous allons continuer et amplifier cette dynamique, tous ensemble. À l'Esplanade, sur la Presqu'île, à l'Île-verte, au centre-ville. C'est un défi grenoblois, c'est un chantier pour la métropole dans son ensemble.

**Un mot sur l'économie. Même si les élus ne peuvent pas tout, comment impliquez-vous les entreprises, les commerces dans cette dynamique de transition urbaine ?**

Le monde économique a saisi la transition comme une nouvelle opportunité. Les sièges des sociétés sont de plus en plus exemplaires sur le plan environne-

mental. Les entreprises encouragent les déplacements à vélo, font évoluer leurs habitudes. Ce sont pour beaucoup d'entre elles des ambassadrices de Grenoble dans le monde entier. Les commerces aussi développent de plus en plus le bio, les circuits courts, le sans-emballage, les livraisons à vélo. L'énergie est là, les initiatives vont dans le bon sens.

À Grenoble, avec de nombreux partenaires nous portons le projet de Capitale verte de l'Europe pour 2022. Justement dans ce sens, celui d'accueillir toutes les énergies, les habitants, les entreprises, les collectivités, les associations, les chercheurs et les universitaires. Les élu-e-s ont une responsabilité, celle d'entraîner, et de permettre de libérer les énergies collectives. Avec ce projet de Capitale Verte, Grenoble se construit un destin commun. ■



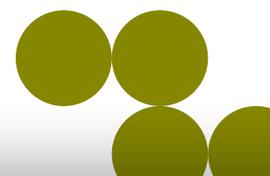
# à Gre les projets urbains



© Gilles Espéret

## Des quartiers à **vivre** pleinement

Préserver l'identité de chaque quartier tout en répondant aux enjeux d'un habitat modernisé, confortable et performant d'un point de vue énergétique ? C'est l'équation que la Ville s'efforce de résoudre, en y associant la recherche d'un mieux-vivre ensemble, dans une ambiance apaisée. Dans un tissu urbain en profonde mutation, des programmes immobiliers innovants préfigurent aussi l'habitat de demain : confortable, accessible, économe et respectueuse de l'environnement. Dossier préparé par Richard Collier



## Villeneuve : un écoquartier populaire en devenir

Quartiers historiques de la ville, la Villeneuve et le Village Olympique ont longtemps été perçus comme des terrains d'expérimentation sociale, prônant des conceptions novatrices en termes d'habitat et de vie de quartier. Un aspect précurseur qui s'est peu à peu étiolé et qui reprend désormais tout son sens par la mise en place d'une rénovation ambitieuse. Objectif : devenir le premier écoquartier populaire de France.

© Sylvain Frappat

Si l'identité de la Villeneuve est aussi forte, elle le doit en grande partie aux atouts dont elle dispose : pan important de l'histoire de Grenoble, elle bénéficie d'un emplacement peu éloigné du centre-ville et son parc Jean Verlhac est le plus important poumon vert de la cité. La richesse du tissu associatif (plus de 80 associations !) et le grand nombre d'équipements culturels et sportifs prouvent le potentiel et le dynamisme de ce quartier. Cependant, au fil des ans, le vieillissement des logements ainsi que la dégradation du cadre de vie ont mis à mal les richesses de la Villeneuve. Une rénovation s'imposait, motivée par la volonté d'améliorer le cadre de vie et de transformer positivement l'image du quartier.

### Habitat restauré, rénové, humanisé

La rénovation de la Villeneuve a fait l'objet d'un financement par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU). Dans le cadre d'une convention signée le 2 mai dernier, le secteur Villeneuve situé sur les communes de Grenoble et d'Échirolles bénéficie, au titre de Projet de Rénovation d'Intérêt National (PRIN) d'une aide de 80 millions d'euros, complétée par d'autres financeurs (Ville de Grenoble, Grenoble Alpes Métropole, Agence Nationale de l'habi-

tat, bailleurs sociaux) pour aboutir à un total de plus de 190 millions d'euros. Les principaux investissements portent sur l'habitat avec la réhabilitation de plus de 1 600 logements familiaux : aménagements pour rendre les appartements moins énergivores, amélioration des parties communes (halls, ascenseurs, caves, escaliers...) et des espaces en pied d'immeuble ainsi que création de résidences plus petites et plus faciles à gérer. Une mise en conformité voulue par une grande partie des habitants. Côté parc privé, grâce à un financement de l'ANAH et des collectivités, les copropriétés de l'Arlequin pourront réaliser les travaux de rénovation, ce qui devrait permettre de revaloriser les logements.

### Ouverture sur le parc

On pourrait parler de réelle mise au vert du quartier Villeneuve. En créant une nouvelle entrée "verte" au nord, à l'emplacement de l'immeuble bientôt démolit qui abritait le CCAS et près du collège Lucie-Aubrac qui ouvrira à la rentrée 2021. Plus au sud, la démolition du 160, galerie de l'Arlequin offre déjà un accès au parc qui sera d'ailleurs bientôt réaménagé avec la rénovation de la dalle des Géants. Un travail important sera engagé sur le lac et ses abords afin de lui redonner son caractère original : de la fraîcheur et du

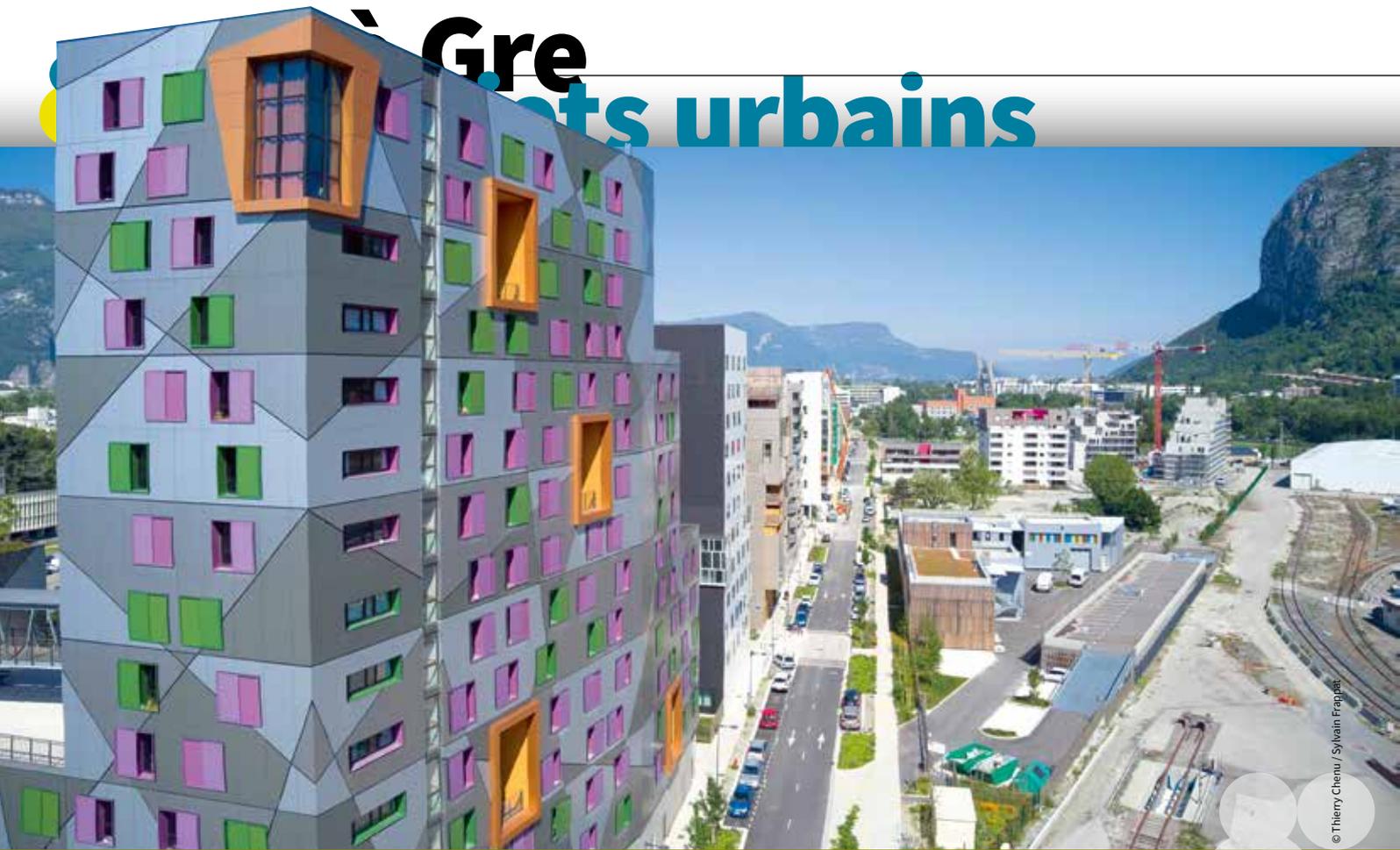
ludique ! Enfin, tout un symbole : l'arrêt de tram La Bruyère sera bientôt renommé La Bruyère - Parc Jean-Verlhac.

### Foisonnement d'idées

D'autres aménagements sont prévus : restructuration des commerces sur la place du marché de l'Arlequin, relocalisation du centre de santé, construction d'équipements jeunesse d'ici 2023... Sans oublier la conciergerie au niveau de la Bruyère dont la Régie de Quartier aura la charge ou bien l'épicerie que le chantier d'insertion L'Arbre Fruité prévoit d'ouvrir sur la place du marché. Les idées et les initiatives ne manquent pas, animées par un dynamisme propre au quartier qui ne s'est jamais démenti. Une rénovation qui s'inscrit dans les gènes du quartier. ■

© CD38 Atelier Méjis Architectes





© Thierry Chenu / Sylvain Frappat

## Presqu'Île : un grand pas de l'habitat vers demain

À la confluence du Drac et de l'Isère, l'écocité de la Presqu'île dévoile une nouvelle façon de concevoir l'habitat. Exit les bâtiments énergivores sans lien avec leur environnement, voici les nouvelles constructions privilégiant durablement l'autonomie énergétique et le bien-être en impliquant pleinement les habitants.



© Fllo

*Peninsula. Refonder les formes tout en privilégiant un confort et un cadre de vie supérieurs : la Presqu'île innove à tous les étages.*

Nouveau quartier de ville, la Presqu'île étend ses constructions sur 265 hectares. Elle s'efforce d'allier qualité de vie, performance économique et dynamique universitaire et scientifique, en mode partagé. Si elle a été conçue comme un campus tourné vers les défis de l'avenir, l'écocité veut aussi expérimenter l'urbanité de demain, tant au niveau de la réduction de l'empreinte écologique, du bilan carbone que des déplacements.

### Un usage intelligent de l'eau

La Presqu'île bénéficie de la présence dans son sous-sol d'une

nappe phréatique abondante. La Ville de Grenoble, qui pilote ce projet urbain, a donc choisi de recourir à un dispositif innovant de géothermie sur nappe. Aussi bien pour les nouvelles constructions de logements que pour les équipements publics, les bureaux, et les commerces.

« Chaque bâtiment se dote d'un forage permettant d'extraire l'eau de la nappe phréatique située à 4 ou 5 mètres de la surface du sol. L'eau ainsi extraite constitue la ressource énergétique principale à partir de laquelle sont produits le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le rafraî-



# Logement

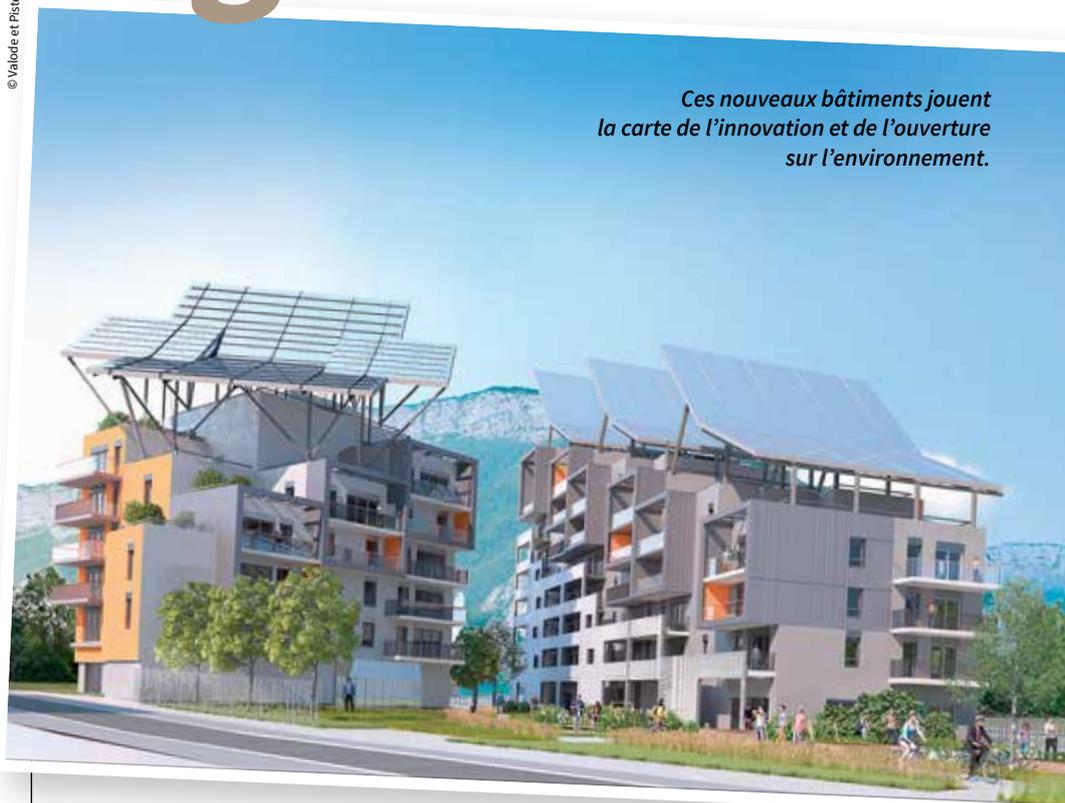


## La Presqu'île en chiffres

- **960** logements en 2 tranches de construction, dont 450 livrés
- 50 % accession libre / 40 % locatif social / 10 % accession sociale
- **2 300 m<sup>2</sup>** de commerces le long de l'av. des Martyrs (env 11 commerces, dont 7 ouverts)
- **450** logements étudiants livrés
- **275 000 m<sup>2</sup>** de bâtiments de laboratoires et de recherche et pour l'enseignement supérieur dont 114.000 m<sup>2</sup> livrés
- **1** école maternelle et élémentaire ouverte
- **1** pavillon de la mobilité avec une salle de sports livré
- **1,8 km** de ligne nouvelle de tramway en service
- **1** crèche
- le parc public Cambridge en cours de conception en concertation avec les habitants
- des espaces publics privilégiant les déplacements piétons. ■

chissement selon les besoins des bâtiments », explique-t-on à la SEM InnoVia, aménageur du projet Presqu'île. L'eau ainsi extraite constitue la ressource énergétique principale à partir de laquelle sont produits le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le rafraîchissement selon les besoins des bâtiments. Après sa valorisation par une pompe à chaleur, l'eau est rejetée dans l'Isère dans son état naturel à une température légèrement modifiée (entre -4°C et +2°C) via un canal commun : le réseau d'exhaure. ■

© Valode et Pisté



Ces nouveaux bâtiments jouent la carte de l'innovation et de l'ouverture sur l'environnement.

## ABC, l'innovation en toutes lettres

**ABC pour Autonomous Building Citizen : derrière cet anglicisme, les trois axes fondamentaux de cet habitat novateur, en lien avec son environnement.**

*Autonomous* parce qu'il s'agit d'un immeuble autonome en énergie et en eau. Panneaux photovoltaïques pour produire l'électricité, batteries pour la stocker, récupération des eaux pluviales et réutilisation des eaux usées : **tout a été pensé pour que l'impact sur l'environnement soit minime**. Objectif ? 70 % d'autonomie en eau et en énergie et 40 % de déchets ménagers en moins.

### Rapidité et qualité de concert

Si on parle de *Building*, rien à voir avec la notion de gratte-ciel : le bâtiment de 5 000 m<sup>2</sup> ne dépassera pas sept étages. Il s'agit plutôt d'un savoir-faire et de technologies pour optimiser les coûts de construction : bâtir plus vite tout en maintenant un niveau de qualité très élevé. Dernière particularité de ce bâtiment

qui sera livré cet hiver : mettre le citoyen (*Citizen*) au cœur du projet. C'est son bien-être qui reste la priorité et cela passe par son implication et les échanges. Chacun doit ainsi disposer d'infos sur sa consommation et profiter d'équipements mutualisés : local associatif, jardins partagés (360 m<sup>2</sup>), garage à vélos...

### Priorité au bien-être

Cet engagement pour un habitat innovant se décline également sous la forme d'un accompagnement pour suivre et évaluer le fonctionnement des technologies mises en place et leur appropriation par les habitants. Dès 2024, les retours d'expériences permettront de capitaliser pour d'autres projets. ABC, ce n'est qu'un début ! ■

*D'une capacité de 51 places, la nouvelle crèche Châtelet abritera sous un même toit les EAJE Abbaye et Abry, dont les locaux devenaient vétustes. L'aménagement des locaux (615 m<sup>2</sup>) prévoit une salle de psychomotricité, un espace peinture pour les enfants et des dortoirs proches des lieux de vie pour faciliter la surveillance.*



## Châtelet : pleine ouverture

**Érigés dans les années 1950, les logements du quartier Châtelet ont répondu à l'urgence de loger des familles. Soixante ans plus tard, la totalité des logements, frappés d'obsolescence, ont été démolis et Châtelet achève actuellement sa mue. Avec au final un habitat de qualité et un cadre de vie amélioré.**

Malgré une identité sociale emblématique, ce quartier avait vieilli et ses logements ne correspondaient plus au standard de confort urbain. D'où le choix d'une rénovation complète, portée par la Ville et le bailleur social Actis, avec une démolition de l'ancien bâti et une reconstruction à dimension humaine.

### Périmètre agrandi

Commencée en 2011, cette rénovation devrait s'achever fin 2019 avec la livraison de 332 logements favorisant essentiellement les logements T3 ou T4, qui correspondent le mieux aux besoins des habitants. Exit les blocs agencés géométriquement, remplacés par un habitat original mêlant maisons de ville et immeubles de faible hauteur. Le Châtelet prône la mixité sociale jusque dans sa disposition avec 30 % de locatif social, 44 % d'accession à la propriété, 15 % locatif libre et 11 % d'accession sociale. Le plan des espaces publics a fait l'objet en 2017 d'ateliers de travail en participation citoyenne, permettant de réaliser des aménagements conformes aux attentes des habitants et des enfants de l'école :

aires de jeux, jardins partagés et espaces végétalisés notamment.

### Apaisement et sécurisation

La circulation dans le quartier et avec les environs s'est considérablement améliorée. Avec le concours des habitants, des aménagements ont été apportés pour faciliter la vie de chacun et favoriser le lien social. Ainsi, l'accès à l'école primaire du Grand Châtelet a été modifié. Désormais, c'est par une voie piétonne sécurisée à l'intérieur du quartier que l'on va à l'école. Qui plus est, l'itinéraire est parsemé d'aires de jeux pour rendre le parcours plus agréable. Enfin, le quartier s'apprête à accueillir une nouvelle crèche, sous l'impulsion du CCAS et de sa politique Petite Enfance. ■

## Beauvert, vert et beau

Le projet Grenoble Beauvert s'étend sur trois hectares entre les rues Lucien-Andrieux, Francis-Jammes et Alfred-de-Vigny. Lancé en 2004, il prévoit jusqu'en 2020 la construction de logements et la reconstruction du foyer social Adoma (ex-Sonacotra) dans un cadre arboré, avec la volonté de préserver le maximum d'arbres existants. Une promenade piétonne traverse le quartier, desservant une aire de détente et de jeux ainsi que des jardins partagés. Initialement traversé par une rue

carrossable, le projet a évolué en 2016 en aménagement piétonnier paysager pour le confort et la sécurité aux abords de l'aire de jeux. ■

- 281 logements (dont 60 % accession libre / 25 % accession sociale / 15 % locatif social)
- 1 foyer social Adoma de 207 logements
- 1 promenade plantée
- 2 aires de jeux
- des jardins partagés





## Mistral, opération désenclavement

**Mistral fait partie des quartiers de l'agglomération grenobloise inclus dans la convention pluriannuelle signée le 2 mai 2019 par l'ANRU, Grenoble Alpes Métropole, la Ville de Grenoble et différents partenaires, dont les bailleurs sociaux. Un choix qui montre que la rénovation et le désenclavement de ce quartier sont une priorité.**

Réhabiliter Mistral ? On ne peut pas dire que l'idée est nouvelle : elle s'inscrit dans la continuité d'un travail engagé il y a quinze ans. Si le projet a évolué, les lignes directrices sont restées les mêmes : il se décline sur plusieurs fronts, depuis la dimension géographique en développant les liens avec les quartiers voisins, jusqu'à l'amélioration du cadre de vie en rénovant les équipements et créant des espaces publics de qualité. À cela s'ajoutent un nécessaire développement économique et une diversification de l'habitat. Des ambitions portées également par l'implication de nombreux habitants régulièrement consultés pour contribuer à la revalorisation de ce territoire. L'idée est de promouvoir un quartier relié et émancipé composé d'habitat diversifié, d'équipements publics et associatifs, de commerces et de lieux dédiés à l'activité économique. Ainsi dès l'automne 2019, La Poste installera sa future plateforme de traitement des courriers et des colis dans un bâtiment de 5 000 m<sup>2</sup>, à l'entrée du quartier.

### Diversifier l'habitat

Le nouveau visage de Mistral est déjà bien dessiné : 280 logements sociaux ont été démolis et 410 logements neufs reconstruits, dont 138 appartements locatifs sociaux. La plupart des équipements sont neufs ou réhabilités. Prochaines étapes : la démolition de la barre Anatole-France et la finalisation des réhabilitations du Lys Rouge, des trois tours (199 logements Actis) et de la place Mistral - Eaux-Clares à l'horizon 2020. Les aménagements devraient se poursuivre jusqu'en 2024. Pour permettre la diversification de l'habitat, le projet propose de construire une centaine de logements en accession, sous forme de petits ensembles de 15 à 25 logements, répartis en îlots, plus petits, donc plus faciles à gérer. Pour une vie de quartier plus apaisée. ■

## PLUI sur tout le territoire

En décembre 2019, le conseil de la Métropole procédera à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), clôturant ainsi quatre ans de travail en lien étroit avec les communes. Enjeu : dessiner le paysage urbain de demain. Et défendre par la même occasion une certaine conception de l'urbanisme, traduisant les défis urbains du XX<sup>e</sup> siècle : bien-être, cohésion sociale et protection de l'environnement. Traduction en chiffres.

**9,5 ha :** c'est l'augmentation de la surface classée en espaces verts et naturels (A, N, UV) à Grenoble par rapport au PLU actuel (91 ha en comprenant les rivières Drac et Isère non classées dans l'actuel PLU)

**19,5 ha :** il s'agit de la réintroduction en hectares de terre agricoles (sur la Bastille) au sein de la commune de Grenoble.

**20 % :** c'est la réduction de la consommation de terre agricole sur toute la Métropole prévue par rapport aux anciens PLU communaux additionnés.

**32 mètres :** c'est la hauteur maximale des constructions à Grenoble.

**20 :** RT 2012-20 % : c'est la norme thermique obligatoire désormais sur toute la métropole (déjà en vigueur à Grenoble).

**1 000 m<sup>2</sup> :** si une construction neuve atteint cette surface, elle devra obligatoirement prévoir une source de production d'énergies renouvelables.

**0 :** sur certains rez-de-chaussée du centre-ville, il ne sera admise aucune autre activité que du commerce et de la restauration (interdiction notamment des services tels que banques ou assurances).

**3 :** c'est le nombre de PAPA(s) (Périmètre d'Attente d'un Projet d'Aménagement) situés à Grenoble, autrement dit des zones stratégiques à fort potentiel sur lesquelles la Ville souhaite encadrer les futurs aménagements. À Grenoble il s'agit des quartiers Lyautey/Hoche, Alma et Allibert.

**2 X plus :** les constructeurs devront désormais prévoir environ deux fois plus de stationnement vélo qu'avant dans les nouveaux bâtiments de logement (sur la base d'un logement moyen à 70m<sup>2</sup>).

**2 X moins :** En centre-ville, au sein des quartiers Berriat, Île-Verte ou Presqu'île, où il est aujourd'hui exigé une place de parking par logement, demain le PLUI permettra de baisser cette exigence de moitié environ. ■



# à Gre les projets urbains



© Auriane Poillet

## La participation citoyenne tisse sa toile

De plus en plus, les Grenoblois.es se mobilisent et participent à l'amélioration de leur cadre de vie et au débat public. Cet entrain se conjugue aux dispositifs proposés par la Ville : budget participatif, ateliers de projet, chantiers ouverts au public... Différents formats d'implication s'expérimentent et évoluent au fil de l'eau, en direction d'une contribution collective et démocratique à « l'édifice urbain grenoblois ».

Pour Pascal Clouaire, adjoint à la démocratie locale à la Ville de Grenoble, « la participation est un acte d'émancipation de la personne, de la liberté individuelle, et la confrontation des libertés de chacun au sein d'un même espace ». L'élu, au travers de sa délégation, souhaite s'inscrire dans la culture de la participation qu'a développée Grenoble au cours de son histoire. « L'idée est de multiplier les façons d'accrocher les habitants. En plus des réunions publiques, qui sont des instances traditionnelles, nous mettons en place des dispositifs extrêmement différents, pour toucher des publics variés. Tous vont dans le sens de la participation. »

De fait, à Grenoble, la démocratie locale dispose aujourd'hui de plusieurs leviers. Ils sollicitent la créativité des citoyens au service du bien commun.

### Budget Participatif : les idées des Grenoblois.es prennent vie

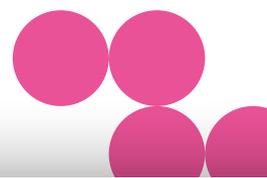
Le principe du Budget Participatif, c'est une enveloppe de 800 000 euros du budget investissement de la Ville, dédiée à des projets imaginés, portés et votés chaque année par les Grenoblois.es. Les grandes orientations sont ainsi données par les citoyens. En 2018, pour la quatrième édition, le dispositif semble ancré dans le territoire, avec une participation multipliée par cinq depuis ses débuts (5 625 votant.e.s). « Cela montre que des milliers de personnes s'engagent », constate Pascal Clouaire. Les premiers projets se concrétisent, transforment, colorent ou agrémentent l'espace public, ou renforcent une dynamique écologique et solidaire du territoire.

### Chantiers Ouverts au Public : de l'imagination constructive

Grâce aux chantiers ouverts au public, l'acte de « bâtir ensemble » s'illustre. Les habitants peuvent imaginer un aménagement de proximité sur l'espace public et le construire eux-mêmes, en faisant la demande à la Ville. La conception et la réalisation s'effectuent avec les services de la mairie, vis-à-vis des contraintes de sécurité, et pour le support technique et administratif. Depuis 2018, deux grandes fresques ludiques ont été peintes au sol sur le terrain du Bastion dans le quartier Mutualité et sur une placette du Village Olympique. Du mobilier a été installé à la Chaufferie et le sera bientôt sur la place des Géants. ■



# participation



## Des habitants au plus près des projets

La Ville a le souci d'associer les habitants dans la démarche d'élaboration de projets urbains. Le *Guide pratique de la participation citoyenne* élaboré par des élus, des agents municipaux et des citoyens, a permis de définir concrètement les différentes formes de participation proposées à Grenoble : consultation, concertation, co-construction. Les projets de l'Esplanade et de Flaubert ont ainsi été élaborés en co-construction, c'est-à-dire que les habitants (ou riverains) et commerçants ont été associés à l'écriture du projet. « J'appelle « co-construction » la mise en œuvre d'une méthode de travail qui vise à ce que la mairie et les habitants puissent élaborer un projet commun et partagé, qui tienne compte des contraintes respectives,

des volontés et des désirs des uns et des autres. Même si c'est la Ville qui prend la décision finale, les deux partenaires sont à égalité » précise Pascal Clouaire, adjoint à la démocratie locale.

La concertation, qui permet aux Grenoblois.es de s'informer et de donner leur avis sur des points précis, comme sur les espaces publics, s'est déroulée dans le cadre des projets Villeneuve, Cœurs de Ville Cœurs de Métropole, Mistral, Abbaye ou concernant le futur parc Cambridge sur la Presqu'île. « L'objectif, c'est de donner du pouvoir d'agir aux habitants. Les habitants ont une expertise de vie dans le quartier. À ce titre, ils sont des partenaires pour réaliser ce projet avec nous, s'ils ont une volonté de s'engager bien sûr. » ■



© Thierry Chenu

## Les ateliers de projet

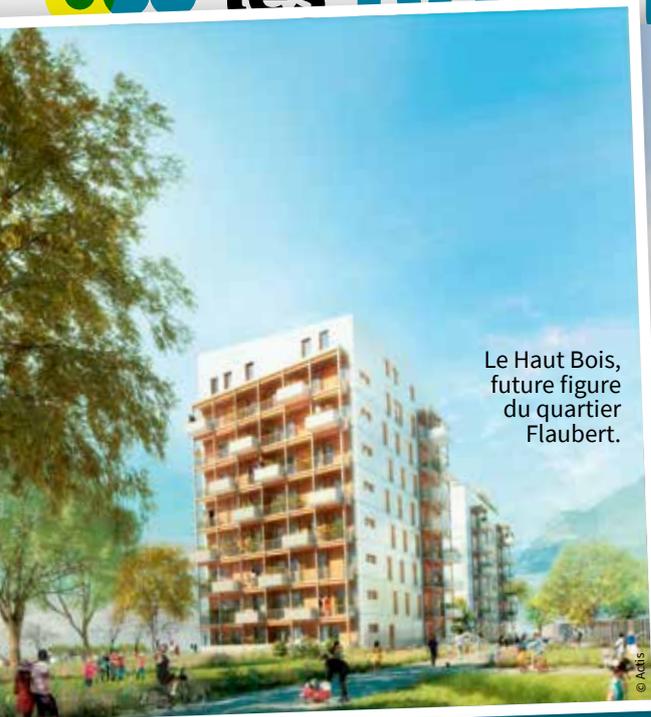
Depuis 2018, cette forme nouvelle d'implication permet un investissement des habitant.e.s, sur un temps court, sur un sujet précis. Les ateliers de projet sont des jurys de 30 citoyens tirés au sort, réunis de manière ponctuelle pour s'emparer d'un sujet de compétence municipale bien défini. Pour cela, les membres peuvent creuser le sujet par eux-mêmes, auditionner des experts, et présenter leurs conclusions en conseil municipal. Le maire doit ensuite prendre une délibération. Trois sujets sont en cours : la cohabitation piéton-vélo, la dynamisation des commerces du centre-ville, et la lutte contre l'isolement des personnes âgées isolées. ■



© Sylvain Freppiat

## L'important, c'est de participer !

Le *Guide de la participation citoyenne à Grenoble* a été édité en juillet 2017. Son objectif est de définir précisément les différentes formes de participation des citoyens possibles pour un projet municipal, et leurs tenants et aboutissants. Car si la participation des habitants est réglementaire dans certains cas, tels que pour les projets de rénovation urbaine, la collectivité peut prendre l'initiative de déplacer le curseur. Cela a été le cas pour le projet de l'Esplanade, où la Ville a choisi de mettre en œuvre une démarche de co-construction, impliquant une pluralité d'acteurs. « On recherche le consensus, car on ne pourra répondre à chaque demande individuelle. L'idée est de rassembler autour d'un projet. Le projet urbain de l'Esplanade a déclenché la réalisation du guide de la participation, afin d'éviter les confusions. Les définitions sont ainsi stabilisées dans ce guide, qui est aussi un engagement contractuel de la Ville », précise Pascal Clouaire. ■



Le Haut Bois, future figure du quartier Flaubert.



Côté Bastille, sur l'îlot Peugeot dans le quartier de l'Esplanade, réalisé par Grenoble Habitat.

## Le bois, matière première locale et durable

Privilégier le bois au béton tant dans les constructions que dans la production d'énergie : c'est l'un des choix de Grenoble. « C'est un matériau qualitatif disponible en abondance, en atteste la progression des forêts en France et en Europe, renouvelable aisément », souligne Vincent Fristot, adjoint à l'urbanisme. Une filière qui se constitue progressivement sur l'agglomération avec le label Bois des Alpes constituant une démarche vertueuse et respectueuse de l'environnement. Exemples. Par Laurent Marchandiau.

## L'écoquartier Flaubert touche du bois

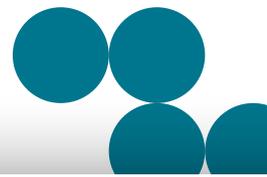
**Le secteur Flaubert opère depuis plusieurs années sa mue, cherchant à dessiner un nouvel équilibre entre les besoins des habitants, les activités économiques et les enjeux de la mobilité. Depuis son lancement en 2012, la ZAC a évolué en s'ouvrant davantage au concept urbain de ville-parc. Ici, la place du bois s'avère prépondérante dans les constructions.**

La maison Terra Nostra donne un avant-goût de l'ensemble architectural associant terre et bois tandis que le groupe scolaire Flaubert portera à lui seul plus de 1 000 m<sup>3</sup> de bois, tout en bénéficiant des normes d'isolation et de ventilation à la pointe de la technologie. Ce bâtiment d'un étage dont la livraison est prévue en 2022 accueillera 16 classes, de quoi alléger les effectifs des écoles environnantes. L'écoquartier s'enrichira bientôt de plusieurs immeubles d'habitation dont l'infrastructure sera essentiellement composée

de bois local. Notamment le Haut Bois, qui regroupera 56 logements locatifs sociaux au sein de deux blocs de cinq et huit étages. Le bailleur Actis a marqué sa volonté d'en faire un bâtiment autonome en énergie, puisant sa chaleur l'hiver et sa fraîcheur l'été dans la nappe phréatique.



© Sylvain Fournier



## L'école **Simone-Lagrange** : du bois de première classe

Elle fait la part belle au bois. La nouvelle école située rue Mélinée-et-Missak-Manouchian se veut un exemple préfigurant les établissements primaires grenoblois de demain. Abritant quatorze classes, cinq maternelles et neuf élémentaires pour une capacité d'accueil de 408 élèves, le bâtiment inauguré il y a à peine un an, répond à des exigences environnementales fortes. Pas moins de 250 m<sup>3</sup> de bois massif certifié Bois des Alpes ont été utilisés pour leur capacité thermique isolante et pour l'embellissement de la structure. La production de chaleur et de rafraîchissement est assurée par une pompe à chaleur double flux. Pensée comme un espace de vie, l'école dispose, entre autres, d'un jardin pédagogique sur un toit-terrasse de 170 m<sup>2</sup> ainsi que d'un centre de loisirs, un restaurant scolaire et des salles d'activités. Un modèle pour les années à venir.



© Thierry Chenu

## Biomax, cœur de chauffe de la **transition** énergétique



© Futur A Architectes

Une implantation symbolique, sur un ancien site du CEA de 1,3 ha en lisière de l'autoroute A480 et du Drac, la nouvelle centrale de cogénération au bois Biomax, dont les travaux ont débuté, promet de répondre à plusieurs objectifs. Relié au réseau de chaleur métropolitain comptant trois chaudières principales (Athador, La Poterne, La Villeneuve), Biomax vise à répondre aux besoins énergétiques grandissants, en particulier ceux générés par l'éco-quartier Presqu'île. Par ailleurs, elle remplacera en 2020 la chaufferie au fioul lourd du CEA. Surtout, elle augmentera considérablement la part d'énergie renouvelable de 60 % à 70 % dans le réseau urbain de chaleur de l'agglomération. Plus propre, elle alimentera 15 000 à 20 000 logements en chauffage urbain et 10 000 en électricité. 85 000 tonnes de bois local seront utilisées chaque année. Portée par la métropole pour un investissement de 60 M€, sa mise en service est prévue dès le premier trimestre 2020.

## Intégrer le commerce à la vie urbaine

**La Ville de Grenoble se mobilise pour valoriser les commerces de proximité. Double objectif : renouveler l'attractivité commerciale au centre-ville dans un contexte général de modification des comportements d'achat, tout en encourageant les implantations à l'échelle des quartiers. Focus.**

Alors que le Plan local d'urbanisme intercommunal se dessine progressivement (PLUI), l'enquête publique venant de se conclure le 24 mai dernier, la ville de Grenoble mène depuis plusieurs mois de nombreuses actions pour redynamiser son centre-ville. « Notre objectif consiste en une revitalisation du cœur de ville et de quartiers en soutenant l'installation d'activités commerciales, tout en favorisant les circuits courts et la production locale », explique Pascal Clouaire, adjoint Démocratie Locale à la Ville de Grenoble. Parce que « le commerce, c'est le flux », plusieurs actions ont été entreprises afin de piétonner et apaiser le centre, tout en valorisant ses espaces publics grâce à des animations proposées par les unions commerciales et financées par Grenoble Alpes Métropole. « Le PLUI, en cours d'élaboration, va dans ce sens. Nos ambitions : conforter en priorité le commerce de proximité dans les quartiers, renouveler l'attractivité commerciale du centre-ville, limiter le développement des centres commerciaux de périphérie. » Grenoble opère sa mue progressivement avec la création de trois nouveaux marchés : Anatole-France, Île-Verte et Chavant. Tandis que la Halle Sainte-Claire s'illumine... ■



© Sylvain Frappat

### Un nouveau souffle pour la Halle Sainte-Claire

Parée de ses lumières, elle est la plus belle des mariées ! Vieux de 145 ans, le monument historique du XVIII<sup>e</sup> siècle inscrit aux Monuments Historiques depuis 2007, la Halle Sainte-Claire bénéficie, depuis le 2 mai dernier, d'une mise en lumière spécifique. Une première étape vient ainsi d'être franchie pour ce bâtiment emblématique de la gastronomie grenobloise, en partenariat avec l'association de défense des Intérêts des Commerçants (UDIC). Derrière sa nouvelle dentelle de diodes électroluminescentes soulignant l'architecture de la structure se cache une transformation plus profonde de son espace intérieur avec la création d'un lieu de restauration. Il sera inauguré en novembre prochain, pour un investissement total de 60 000€. Cuisine rapide, de terroir, du monde, gastronomie ou encore « concept food », la Ville mise ainsi sur l'originalité pour surprendre les visiteurs. Et les inviter à entrer dans ce temple proposant chaque jour des produits de qualité. ■

## Valoriser les circuits courts et les magasins de proximité



© Alain Fischer

C'est certainement l'un des aspects les plus stratégiques jamais initiés par une Ville et portée par une Métropole, compte tenu des transferts de compétences. Afin de limiter la vacance commerciale et certaines implantations (banques, assurances...) dans des lieux précis, Grenoble et la Métropole ont pour ambition de créer une foncière commerciale. « Celle-ci nous permettra de lutter contre le prix des loyers dans certains quartiers, de tester de nouveaux concepts, de permettre l'innovation

commerciale et de choisir les destinations commerciales », précise Pascal Clouaire. Les commerces proposant des produits de qualité, artisanaux, issus de circuits courts pourraient être privilégiés à l'installation de grandes enseignes. Les rues Chenoise/Brocherie, Strasbourg/Chavant/place de Metz, les rues Stalingrad, Saint-Laurent, Grande Rue, le Cours Berriat pourraient être concernés dans un premier temps dans le cadre d'un contrat de revitalisation artisanale et commerciale. ■



© Thierry Chenu / Sylvain Frappat

## La ville joue l'ouverture au sud

Après s'être longtemps focalisées sur l'entrée ouest de la ville avec l'aménagement de la Presqu'île, Grenoble et la métropole se tournent vers le Sud. C'est l'un des projets majeurs concentrant pas moins de 40 000 emplois et 30 000 habitants sur près de 400 hectares.

Il représente à lui seul près de 10 % de la population de la métropole grenobloise et 20 % de ses emplois. Du marché d'intérêt national et de la MC2 au nord jusqu'au sud de Grenoble en passant par les quartiers du Village Olympique et de la Villeneuve, de Grand'Place jusqu'au Rondeau, à cheval sur le quartier du Val à Eybens et le Centre hospitalier universitaire à Echirolles, ce territoire présente un important potentiel, aujourd'hui sous-exploité. Et c'est bien là tout l'objectif du projet de centralité Sud : revitaliser cet espace de 400 hectares construit dans les années 1970 pour en faire un lieu de vie agréable. Et pas seulement ! Les enjeux sont multiples : aménagement du cours de l'Europe, atténuation des grandes coupures urbaines, déclinaison du concept de «ville-parc», encouragement aux mobilités alternatives...

### Penser la ville de demain

« Pour Grenoble, il s'agit de trouver un usage plus fin de ses tènements foncier tout en améliorant le cadre de vie, en l'ouvrant davantage. Avec son implantation sur la

Presqu'île, Schneider Electric a libéré de l'espace, Atos réfléchit à une possible extension de son site », confie Vincent Fristot, adjoint à l'urbanisme à la ville de Grenoble. Sur ce périmètre de 400 ha dont 250 ha sont occupés par des entreprises (HP, Caterpillar, Siemens, etc.), les premières briques du projet ont d'ores et déjà été posées. En particulier, le futur écoquartier de la Villeneuve s'esquisse tandis qu'une réflexion est engagée sur la station de tram de Grand'Place

afin de la remodeler et en faire un « pôle modal » intégrant « une dimension cycles. » Une nouvelle ligne de bus à haut niveau de service pourrait voir le jour sur le cours de l'Europe qui serait également réaménagé tandis que les espaces publics bénéficieraient d'une végétalisation. De quoi créer une transversalité dans la ville pour créer un environnement cohérent entre le nord et le sud de Grenoble ! ■



© Thierry Chenu / Sylvain Frappat



# à Gre les projets urbains

Le bâtiment X-Pole de Schneider Electric :  
la modernité à la proue de la Presqu'île.



Schneider-Electric-Groupes-6

## Grenoble, dynamique et attractive

S'ouvrir davantage à la ville tout en regroupant les équipes au sein d'un même site pour ainsi libérer des tènements fonciers, c'est la logique empruntée par de nombreuses entreprises ces dernières années.

### Schneider Electric mutualise ses infrastructures

Toujours à la pointe de l'innovation technologique, le spécialiste mondial de la gestion d'énergie s'est lancé dans un tout autre défi. Avec son programme GreenOValley, un projet d'envergure représentant 120 M€ d'investissement, Schneider Electric a regroupé fin 2018 ses forces vives dispersées sur plusieurs sites vieillissants de la métropole grenobloise au sein de la Presqu'île. Deux bâtiments distincts - Technopole et X-Pôle - totalisant 43 000 m<sup>2</sup> accueillent les 1 500 collaborateurs composant le centre référent à l'échelle mondiale R & D de l'activité Energy-GreenOValley. L'objectif consiste à créer des synergies fortes

entre les différentes unités, de mutualiser les compétences tout en réduisant son emprise foncière au sein d'un site vitrine, démontrant le savoir-faire du groupe né à Grenoble.

### Le Crédit Agricole mise sur le vert

La nouvelle écocité de la Presqu'île attire et inspire ! C'est ici à la pointe nord-ouest de Grenoble que le Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes a jeté son dévolu, pour construire son nouveau siège social. Inauguré le 28 septembre dernier, il rassemble sur 14 500 m<sup>2</sup> 550 collaborateurs du groupe. Démarré en octobre 2016, le chantier aura duré près de deux ans. Deux bâtiments constituent l'ensemble immobilier labellisé Effinergie + et certifié HQE (millésime 2015). Le site dispose d'une toiture végétalisée, de panneaux photovoltaïques, d'un jardin paysager semé de ruches et d'œuvres d'art locaux. Un lieu ouvert sur la ville et les berges, imaginé par le cabinet d'architecture grenoblois Groupe 6.

### La Caisse d'Épargne s'installe à Bouchayer-Viallet

Après le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, c'est au tour de la Caisse d'Épargne



© Architecture Groupe-6, Photo Erik Salliet

Rhône-Alpes de moderniser son image à travers un nouveau siège aux tonalités résolument toniques. L'établissement bancaire quittera ses sites historiques de la rue Hébert et du chemin de la Poterne pour emménager sur la ZAC Bouchayer-Viallet. Elle installera fin 2020 ses 460 collaborateurs dans un bâtiment de six étages, conçu pour exploiter au maximum la lumière naturelle, agrémenté d'espaces paysagers autour de l'édifice et sur les toits. ■



© CERBA / Sens Immobilier

## Grenoble, une synergie dans l'innovation

Des formations d'excellence, une recherche de haut niveau, des entreprises innovantes, des leaders économiques mondiaux... L'innovation est profondément ancrée dans l'ADN de Grenoble. Son triptyque formation - recherche - entreprise s'exporte au-delà des frontières. Concentrant la plus forte densité de chercheurs en France avec 26 000 emplois principalement situés à Grenoble et sa périphérie, la ville s'appuie sur l'attractivité générée par le CEA-Tech, le CNRS, ses pôles de compétitivité - Tenerrdis (320 projets et démonstrateurs labellisés et financés à hauteur de 594 M€), Minalogic

(586 projets labellisés soit 2,2 Md€ d'investissement en R & D) - ainsi que ses entreprises de renommée mondiale.

### Une opération Campus réussie

Un écosystème se nourrissant mutuellement avec de nombreuses structures d'accompagnement des entreprises (voir encadré) dessine une ville qui se repense en permanence, bouge, invente et se transforme. La preuve ! Lancée en 2008, l'opération Campus vise à conforter, sur le long terme, le pôle d'excellence grenoblois en le regroupant sur deux sites, le domaine universitaire de Saint-Martin-

d'Hères et la Presqu'Île. Une quarantaine de bâtiments ont été livrés dès 2018 dont l'IMAG, GreEn-ER. À l'image des regroupements de sites industriels, la ville se densifie et le campus aussi. Le programme Campus qui s'achèvera en 2021 (2023 pour les opérations Vie du Campus) comptera de nouveaux services avec la réhabilitation de l'ancien centre d'essais de Poma de 12 000 m<sup>2</sup> qui intégrera le Crous, un fablab et le pôle d'entrepreneuriat. ■

## Linksum sort l'innovation des laboratoires

Depuis sa création en 2015, la société d'accélération de transfert de technologies (SATT) grenobloise Linksum a accompagné 136 projets en maturation, incubation et commercialisation, aboutissant à la création de 31 startups. La structure a pour vocation de favoriser le transfert de technologies depuis les laboratoires de recherche de Grenoble Alpes vers le monde de l'entreprise. Comptant parmi les 14 SATT maillant le territoire national et financé par l'État, Linksum est l'une des rares SATT à proposer la constitution d'équipes performantes dans le secteur de la technologie. ■



© Linksum



© Chabanne + Partenaires

## Y.Spot : l'action collaborative en pointe

Connu jusqu'à présent sous le nom d'Open Innovation Center (OIC), Y.Spot, c'est son nom officiel, se dévoile peu à peu. Porté par le CEA, ce lieu atypique a pour objectif de développer un espace uniquement consacré à l'innovation technologique collaborative. Situé sur le quartier de la Presqu'Île, place Nelson-Mandela, il comptera deux structures - Y.Spot Labs et Y.Spot Partners, de 3 300 m<sup>2</sup> et 10 000 m<sup>2</sup> accueillant des ateliers de prototypage rapide, un showroom des innovations, un espace extérieur avec agora et lieu événementiel. Dédié aux startups, le Village by CA quittera ses locaux de Chavant pour venir s'installer aussi sur ce lieu, élément clé de l'innovation grenobloise. ■



© Jean-Sébastien Faure

## Quand la **circulation** va dans le bon sens

Dans un contexte de dérèglement climatique, réduire les déplacements polluants devient une préoccupation mondiale. Et c'est au niveau local que cette ambition s'applique concrètement. Grenoble-Alpes Métropole et la Ville de Grenoble avancent dans cette voie et développent davantage de possibilités de confort et d'infrastructures. Pour des modes de déplacement à plus faible impact environnemental et plus doux pour notre cadre de vie. **Par Julie Fontana**

Depuis l'arrivée de l'automobile dans nos vies, l'aménagement des territoires s'est développé en grande partie en fonction de son efficacité et de sa rapidité. Après la Seconde Guerre mondiale, la vitesse étant un symbole de modernité, les grands axes routiers se sont étirés de part et d'autre de nos régions, avec la construction d'habitations dans des endroits devenus désormais plus accessibles.

### **Reconfigurer nos habitudes : l'exemple de Copenhague**

En ville, aussi, la voiture a pris une place majoritaire sur l'espace public. Le modèle du tout-voiture est pourtant remis en cause depuis des décennies, parce qu'il épuise les énergies fossiles, réchauffe

l'atmosphère et dégrade notre santé. Remettre en question la suprématie de la voiture signifie un réaménagement en profondeur de la ville et une reconfiguration de nos habitudes de vie. Est-ce possible ? Une ville nordique montre l'exemple : Copenhague (1). Suite aux chocs pétroliers de 1973 et 1979, la capitale du Danemark a accentué sa politique volontariste en faveur des déplacements doux. À l'époque, elle connaissait des problématiques de congestion de voitures, semblables à celles des villes françaises actuellement. Près de quarante ans plus tard, Copenhague arrivait à une part de déplacement annuelle moyenne à vélo de 55 % dans le centre-ville (et 31 % dans l'ensemble du Danemark). Et

elle ne compte pas s'arrêter là. D'année en année, la ville se redessine et améliore ses infrastructures pour faire encore gagner du confort aux cyclistes, ainsi qu'aux usagers des transports en commun.

### **Services pour la mobilité**

Dans la grande région grenobloise, la réflexion et les actions s'accroissent en faveur de cette philosophie, avec la mise en place d'un bouquet de services pour la mobilité. Le chemin est encore long, mais la marche en ce sens a déjà bien commencé. ■

(1) « Comment Copenhague est devenue la capitale européenne du vélo », journal Le Monde, 9 mai 2014



## Des bus qui soignent leurs lignes

Après un premier test en 2010, le territoire grenoblois a vu apparaître en 2014 les lignes de bus Chrono. Aujourd'hui, elles sont au nombre de 7 et proposent une fréquence de passage et une amplitude horaire comparables à celles du tramway, dès 5 heures et jusqu'à 1 heure du matin. « Ce réseau, plus maillé, permet aux personnes qui travaillent à des horaires décalés – et elles sont nombreuses – ou à des personnes ayant des activités le soir, de bénéficier d'une offre de déplacements alternative à la voiture. Aujourd'hui, on sait que 60 % des usagers du réseau ont déjà utilisé le réseau nocturne », argumente Yann Mongaburu.

Deux nouveautés sont prévues. Dès septembre prochain, la fréquence de passage des lignes Chrono sera augmentée, ainsi que celle des tramways, en journée comme en soirée. La seconde perspective est de renforcer la ligne Chrono1, en la transformant en ligne à haut niveau de service et en la prolongeant jusqu'à Montbonnot. Une concertation publique démarrera à l'automne 2019, en lien avec la communauté de communes du Grésivaudan. ■



© Alain Fischer

© Auriane Poillet



## Chronovélo, un réseau cyclable pour aller plus loin

Le réseau Chronovélo, c'est l'ambition, portée par Grenoble-Alpes Métropole et les communes, de faire circuler nos petites reines sur 44 km de pistes cyclables sécurisées et confortables. Ces voies Chronovélo vont venir compléter les dessertes de proximité existantes, avec de nouvelles liaisons métropolitaines, sur lesquelles le vélo aura une place à part entière. Bidirectionnelles, elles seront suffisamment larges pour permettre aux cyclistes de se doubler, et clairement visibles grâce à un marquage au sol spécial. À terme, quatre grands axes relieront Fontaine à Meylan, Saint-Égrève à Saint-Martin-d'Hères, Grenoble à Vizille, et Grenoble à Eybens. Chacun sera aménagé en adéquation avec son environnement, pour favoriser au mieux son insertion. « Par exemple, ce pourra être l'occasion de créer en parallèle un cheminement piéton, de refaire les trottoirs, de végétaliser... Cela se travaille avec la commune », explique Yann Mongaburu, président du Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTc). Côté pratique, ces parcours seront ponctués d'aires de services : un espace avec des assises, une station de gonflage et un plan pour se repérer. Une première aire de service sera réalisée cette année sur le cours Lafontaine à Grenoble. ■



## La piétonnisation arrive à destination

Lancé il y a deux ans, le chantier du projet Cœurs de ville, Cœurs de Métropole entamera cet été sa dernière ligne droite.

Pour mémoire, l'ambition du projet, porté par Grenoble-Alpes Métropole, est de renforcer la place du piéton dans les centres-villes de ses communes. La Ville de Grenoble a répondu à cet appel. « Grenoble a connu une phase de piétonnisation historique sous Dubedout, dès les années 1960, qui mérite aujourd'hui d'être renforcée. L'idée fondatrice est de

*donner un nouvel élan au centre-ville, en termes d'attractivité et d'embellissement. Il est important de redonner toute son importance à la personne en ville, pour des raisons humaines, sociales et économiques. Le piéton doit pouvoir marcher tranquillement pour ses différentes activités »,* exprime Jacques Wiart, délégué aux déplacements à la Ville de Grenoble.

*intégrée aux nouveaux aménagements.* Si la conception de l'espace public est tournée vers les piétons et les vélos, certains accès en voiture restent indispensables et donc organisés, notamment pour les personnes âgées et les services d'urgence. Vis-à-vis des personnes venant de l'extérieur de Grenoble, Jacques Wiart précise : « Les travailleurs et les visiteurs doivent acquérir le réflexe des transports en commun ou du covoiturage quand ils le peuvent. Une autre solution possible est le télétravail. Un à deux jours par semaine pour chacun auraient un impact considérable sur la diminution du trafic. » ■

### Calendrier des travaux

#### Juillet 2019 :

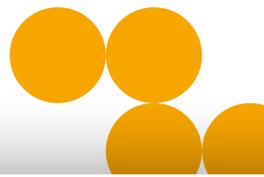
- fin des travaux du cours sur le boulevard Agutte-Sembaud-Rey-Lyautey, voie de bus réservée, axe vélo, et espaces piétons élargis.
- démarrage de l'aménagement des abords de la place Victor-Hugo et des secteurs Millet et Lakanal.

### Végétalisation systématique

Un autre élément vient s'ajouter à cette nouvelle donne pour le cœur de ville : la question environnementale. Pour cela, la végétalisation est systématiquement

*Lien entre les quais et le cœur ancien, la rue de Lionne bénéficie d'un relookage complet.*





## A480 : la Ville veille

**Chaque jour, 100 000 véhicules empruntent l'autoroute urbaine A480 le long de Grenoble. L'État et AREA portent sur cet axe un projet qui comprend deux volets : la restructuration de l'échangeur du Rondeau et le réaménagement de l'A480.**

La Ville de Grenoble a eu l'occasion d'exprimer un avis très réservé sur ce projet porté par l'État et son concessionnaire AREA. Si elle ne pilote pas ce dossier, elle pèse depuis plus de trois ans pour que celui-ci soit nettement amélioré. Objectif poursuivi : faire évoluer le projet vers un véritable boulevard urbain métropolitain qui réduit les nuisances et favorise les nouvelles mobilités. Après avoir obtenu l'abandon du prolongement de l'A51, la mise en place de deux verrous aux entrées de Grenoble pour éviter l'effet « appel d'air » du passage de 2 à 3 voies de l'autoroute, la demande la Ville d'abaisser la vitesse à 70 km/h a été récemment intégrée par l'État.

### Voies réservées

Malgré ces avancées, la Ville continue d'agir pour une évolution favorable du projet. Elle a notamment exigé : le renforcement des corridors écologiques, le doublement des plantations d'arbres sur site, la protection des riverains avec des murs antibruit optimisés, une meilleure prise en compte des modes actifs (piéton, cycles) dans les franchissements de l'autoroute, la mise en place d'une voie réservée pour les transports en commun au sud du Rondeau, ou encore le développement du covoiturage sur cet axe pour réduire la pollution et les bouchons.

Sur ce point, l'expérimentation d'une voie réservée pour les véhicules transportant au moins deux personnes a été confirmée par l'État pour 2020 entre Grenoble et Voreppe. La Ville souhaite que ces voies réservées soient ensuite étudiées et développées sur les autres axes de l'agglomération pour lutter contre la pollution atmosphérique. ■

## Vers un RER grenoblois

Elaboré par le SMTIC, le Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2030 de la Métropole mise sur le déploiement du réseau ferroviaire, pour répondre aux besoins de mobilité des habitants des zones périurbaines. « Pendant près de quarante ans, nous avons investi très fortement sur le réseau du tramway. C'est très bien, et nous allons continuer de le faire, pour répondre aux besoins des citoyens. Mais un autre sujet est tout aussi important, celui qui concerne celles et ceux qui viennent travailler à Grenoble, sans y dormir, et qui sont dépendants de leur voiture », estime Yann Mongaburu. En effet, le nombre de déplacements domicile-travail, entre le cœur de la Métropole et la grande région grenobloise, est actuellement conséquent, tout comme les congestions que cela entraîne quotidiennement. Ainsi, 87 000 véhicules circulent chaque jour entre Grenoble et Domène.



© Thierry Chenu / Sylvain Frappat

Un projet de « RER à la grenobloise » est donc aujourd'hui sur les rails, pour « fiabiliser et améliorer les dessertes ferroviaires ». Il concerne particulièrement les axes Rives-Brignoud et Grenoble-Clelles. À ce titre, toutes les gares existantes sont des points d'intérêt majeurs. C'est le cas de la halte ferroviaire d'Échirolles, pour laquelle l'aménagement d'un véritable pôle gare est envisagé, avec une présence humaine et une offre de services de train toutes les 15 minutes. En cours d'étude, un accès à ce pôle par le biais de tous les modes de déplacement (vélos, marche, tramway, bus) assurera une vraie fluidité dans l'itinéraire des usagers. L'étude priorisera les investissements nécessaires, avec, autour de la table, l'État, la Région et les territoires concernés. ■

(2) Source : PDU 2030, SMTIC, 5 avril 2018

## Patrimoines : préserver hier, préparer demain

Avec l'obtention en 2017 du label Ville d'art et d'histoire, la Ville a renforcé l'attention portée à son patrimoine bâti. Dotée de 35 édifices protégés au titre des Monuments historiques, Grenoble abrite un patrimoine très divers (militaire, industriel, religieux...), témoin de chaque époque et relativement riche en ce qui concerne le XXe siècle. Des actions récentes ou prévues à court terme s'attachent à restaurer, réhabiliter ou requalifier des bâtiments, comme en témoignent entre autres les chantiers de la tour Perret, de la cité de l'Abbaye ou ceux proposés dans le cadre de l'opération Gren'de projets. Au-delà de cet héritage architectural et artistique, Grenoble possède également un patrimoine naturel, dense à la Bastille et plus épars, mais présent, partout ailleurs. En chantier lui aussi, puisque les arbres plantés aujourd'hui seront le patrimoine de demain... Dossier préparé par Audrey Passagia.

### Les atours de la tour Perret

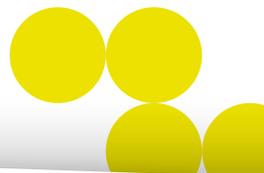
**Emblématique de Grenoble, la tour Perret impose depuis bientôt cent ans son architecture singulière au cœur du parc Paul Mistral. Une phase d'étude technique a débuté avant sa restauration, qui débutera en 2020.**

La tour Perret est emblématique de la ville à plusieurs titres. À commencer par sa situation et son architecture, évidemment : un totem de 90 mètres au cœur d'un parc, ça vous pose une ville ! Et par son histoire, puisqu'elle est la seule construction restante de l'Exposition internationale de la Houille blanche et du Tourisme qui eut lieu en 1925, et qui attira plus d'un million de visiteurs. Première tour au monde construite en béton armé, que l'on doit à Auguste et Gustave Perret, celle qui fit la fierté d'une époque représente un joli défi technique aujourd'hui. Parce que le béton précisément, « c'est pas de la pierre ». Cette lapalissade explique l'installation de la palissade de sécurité au pied de la tour, pour éviter les chutes de blocs dues à la corrosion.

François Botton, architecte en chef des monuments historiques, a été désigné pour assurer la maîtrise d'œuvre de cette restauration dont le coût total, estimé à 8 millions d'euros, sera financé à plus de 50 % par l'État et le Conseil départemental. Et en attendant de pouvoir accéder en 2022 à la plateforme qui surplombe la ville du haut de ses 60 mètres, offrant (sans doute !) une vue panoramique spectaculaire sur toute la ville, les Grenoblois.e.s sont invités à découvrir la proposition du graffeur Groek, qui anime l'enceinte de bois par ses motifs géométriques. ■



© Aurélian Poillet



## L'Abbaye, droit de cité

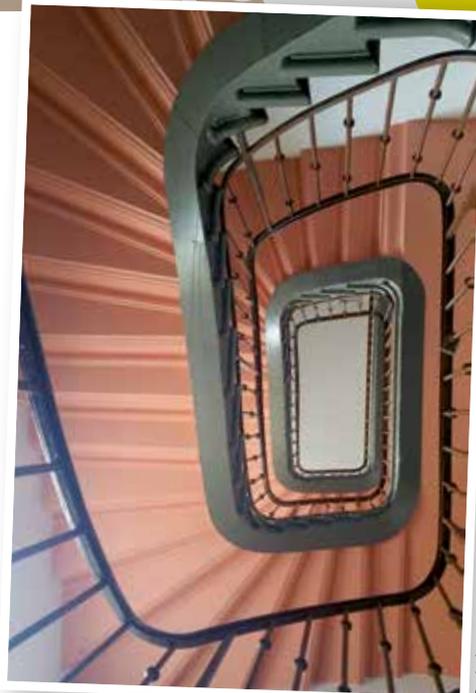
**Labellisée Patrimoine du XXe siècle, la cité de l'Abbaye est un héritage fort de l'habitat ouvrier de l'entre-deux-guerres. Elle s'apprête à entrer dans la phase concrète de sa réhabilitation.**

Après une période de consultation qui avait donné lieu à une exposition en 2018, la requalification de la cité de l'Abbaye entre dans sa phase opérationnelle (confiée par la Ville et le bailleur Actis à

la SPL Sages). Sur les quinze bâtiments existants, une douzaine seront finalement conservés. Ce parti-pris témoigne d'un engagement municipal en faveur de la préservation du patrimoine. La démolition totale de la cité avait été envisagée un temps, la réhabilitation étant toujours plus complexe qu'une démolition-reconstruction, mais ce choix a finalement été écarté.

### Maintien des façades urbaines

« Le projet retenu, explique Fabienne Boudon, architecte urbaniste de l'agence Particules, prévoit la démolition et la reconstruction d'un seul bâtiment au sein de chaque îlot, à savoir les trois bâtiments en U longeant la rue René-Cassin. Il offre plusieurs avantages : maintien de l'ensemble des façades urbaines sur les grands axes, identification claire des trois îlots, ce qui est important d'un point de vue patrimonial, et nouvel adressage sur la rue René-Cassin, avec un vis-à-vis plus généreux entre la cité et le nouveau quartier Châtelet. »



© Particules

### Usage public des squares

C'est également dans cette perspective « d'usage patrimonial » qu'ont été abordés les espaces publics, la place de la Commune 1871, l'avenue Jeanne-d'Arc et les squares délimités par chaque îlot. « Conserver ces squares dans leur usage public était important, non seulement parce qu'il s'agit de leur vocation initiale mais aussi parce que la demande d'espaces publics est forte à l'échelle du quartier. » ■



© Aurélien Poillet

## Touche pas à ma cheminée !

Pendant la démolition du premier bâtiment, un relevé de tous les éléments patrimoniaux qui pouvaient être conservés ou réemployés a été réalisé. Tous ont été numérotés, déposés et conservés dans une halle dédiée. Cela concerne notamment les volets, les portes et fenêtres des halls et des escaliers, les portes palières et les cheminées, dont certaines étaient très bien conservées. Certains, comme les volets, peuvent remplacer ceux qui sont abîmés ou manquants sur les bâtiments conservés et d'autres réutilisés à titre décoratif. Les normes interdisent souvent de les réutiliser dans leur usage initial. Rien n'empêche toutefois que pour apporter du cachet, une porte palière ne devienne une porte de salon, par exemple...



© Particules



## La Bastille, de culture et de verdure

Poumon vert des Grenoblois.es, la Bastille reste également le site le plus fréquenté par les touristes, notamment grâce à son double patrimoine, historique et naturel.

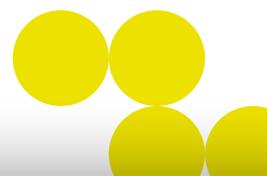
Outre la vue spectaculaire qu'offre la Bastille, à laquelle Stendhal rendait hommage dans ses *Mémoires d'un touriste*, le site possède une double valeur patrimoniale. Avec une richesse militaire en premier lieu, qui a beaucoup évolué entre la construction de la maison forte Rabot à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et celle des fortifications Haxo, édifiées au XIX<sup>e</sup> siècle, exclusivement en pierre, et inscrites au titre des Monuments historiques. Derrière la pierre inerte, la vie s'ébat aussi. Les 35 hectares abritent une faune et une flore remarquables, qui leur vaut d'être classés zone naturelle d'intérêt écologique.

### Prévoir les aléas

L'ensemble du site en tout cas, relativement fragile, nécessite une vigilance constante et de nombreuses interventions. Celles des Espaces verts, chargés de l'entretien courant, ou celles d'équipes spécialisées, cordistes notamment, lorsqu'il s'agit de travaux conséquents et complexes. Les nombreuses falaises et fortifications, très régulièrement endommagées par les aléas climatiques, exigent d'ailleurs de... prévoir l'imprévu ! Ce qui explique un budget annuel d'investissement (200 000 €), cinq fois supérieur au budget de fonctionnement.

### Périmètre réaménagé

Au-delà du site lui-même, la Ville prête également attention à ses accès. À l'entretien du téléphérique bien sûr (que serait la carte postale sans les bulles ?) mais aussi aux accès piétons : la porte Saint-Laurent, à présent desservie par la passerelle entièrement réhabilitée, et la porte de France. Cette dernière a d'ailleurs vocation à devenir le véritable socle de la Bastille, identifié par une zone piétonne élargie. Et le réaménagement de ce périmètre prévoit lui aussi un soin particulier à l'égard des bâtiments chargés d'histoire : porte de France, relais des Postes, site Vicat, etc. ■



La délicate Orchis de Provence, rarissime en Isère.



© Gentiana

## Orchis durabilis

L'association Gentiana œuvre pour la connaissance et la préservation de la flore sauvage sur le département et elle a récemment procédé à une étude sur la Bastille. « Avec une forte exposition sud et un sol calcaire qui retient peu l'eau, explique Frédéric Gourgues, coordinateur, on trouve un cortège d'espèces d'affinité méridionale, comme l'Érable de Montpellier, le Pistachier térébinthe (peu commun), l'Orchis de Provence (espèce rare), ou encore l'Orobanche de Serbie, rarissime fleur sans chlorophylle. Cette dernière est connue en un seul point de la Bastille et elle est classée en liste rouge au niveau régional. » Via son activité de conseil, Gentiana accompagne également la Ville sur des mesures de gestion, comme la préservation des pelouses sèches, milieu

aujourd'hui menacé par les appétits des aménageurs. Et évidemment, elle rappelle grâce à des campagnes régulières qu'une photo vaut mille fois mieux qu'un bouquet éphémère... ■

## Moutons engagés

C'était un pari de la Ville: rouvrir les pentes de la Bastille au pastoralisme, en écho à l'une des vocations anciennes du site. Sous la surveillance des patous, ovins et caprins reviennent maintenant chaque été profiter ici de l'herbe tendre et fleurie. Leur appétit contient aussi l'embroussaillage des lieux. Chèvres et moutons offrent à Grenoble et à ses habitants une ambiance singulière, scellant l'union entre la Nature et les citoyens...



© Alain Fischer

Le Cuivré Maurin (Lycaena alciphron), un Papillon rare hôte des prairies ensoleillées de la Bastille.

## Forteresse de biodiversité



© Christophe Huant

La Bastille protège en ses murs de nombreuses espèces animales, régulièrement recensées par les naturalistes des associations de la MNEI. La spécificité du site offre ainsi le gîte à des oiseaux rupicoles, c'est-à-dire inféodés aux milieux minéraux. Le Martinet noir et l'Hirondelle de rochers hantent ainsi les lieux au printemps, nichant entre les fissures ou les anfractuosités. L'hiver, des oiseaux quittent les falaises hostiles de la Chartreuse durant les plus froides journées pour trouver le couvert sur les parois exposées au sud, plus tièdes. L'Accenteur alpin, aux flancs flammés, et le rare Tichodrome échelette, surnommé papillon de roche, font le bonheur des ornithologues armés de jumelles. À l'arrière des fortifications, les douves remplies d'eau hébergent le Triton palmé, frêle amphibien de la famille des Salamandres. Reptiles, chauves-souris, rapaces (Faucon crécerelle, Circaète) et insectes (Cicindèle, Lucane, papillons variés) complètent ce tableau, foisonnant quand on y attarde ses prunelles. D'où les multiples précautions à chaque projet d'aménagement ! ■



# à Gre les projets urbains

© Alain Fischer



## Le Couvent des Minimes

Édifice religieux du XVIII<sup>e</sup> siècle, le couvent a été successivement occupé par l'Armée et l'Université avant d'héberger des associations.



## L'Orangerie

Construit en 1895, ce bâtiment de 600 m<sup>2</sup> aux hauts plafonds n'accueillait plus que les plantations de la Ville.



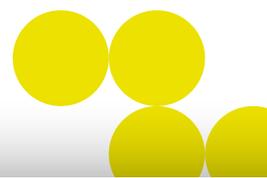
## Second souffle pour quatre lieux

L'opération Gren'de projets, lancée en 2017, veut permettre à des associations, entreprises et collectifs de « s'approprier » des lieux publics à valeur patrimoniale, délaissés ou sous-employés, afin de leur redonner vie. Le cahier des charges comportait notamment une dimension d'innovation et de valorisation. Parmi les six lieux initialement proposés, quatre ont suscité des propositions jugées pertinentes et viables, qui vont entrer dans leur phase opérationnelle.

© Sylvain Frappat



© Sylvain Frappat



### Le Pavillon sud de la caserne De Bonne

Le bâtiment témoigne de l'emprise militaire à Grenoble au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. La Caserne de Bonne, édifée en 1883, était destinée à l'artillerie. Il a été réhabilité en 2008.

© Sylvain Frappat



© Sylvain Frappat

### La Villa Clément

Méconnue du patrimoine grenoblois, cette vaste maison bourgeoise de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle va trouver une vocation sociale.



L'ancien couvent de Minimes devrait accueillir Grownoble, groupement d'entrepreneurs dont le mot d'ordre est « vivre, travailler ensemble et partager ». Ils proposeront un lieu réunissant un café, un *hostel*, un *food-bar* et un espace de *co-working* : beaucoup d'anglicismes pour indiquer qu'on y mange (sur le zinc), on y dort (pas longtemps) et on y travaille (comme on veut). Une reconversion idéale pour ce lieu édifié au XVII<sup>e</sup> siècle, disposant d'un cloître et de trois corps de logis, initialement dédiés au « vivre-ensemble ».

Le pavillon sud de la caserne de Bonne a quant à lui été confié à la ligue de l'enseignement de l'Isère et son projet l'Atelier

Méliès. En lien avec le cinéma du même nom, l'équipe proposera un laboratoire d'éducation à l'image incluant ateliers, expositions, projections... C'est donc dans l'ancienne porte d'entrée de la caserne, bâtie en 1883, que l'on nous délivrera désormais les clés du... cinéma !

#### Associations de bienfaiteurs

Le troisième édifice, la belle villa Clément, est une maison bourgeoise érigée au XIX<sup>e</sup> siècle et agrandie au XX<sup>e</sup> siècle (700 m<sup>2</sup>), qui dispose également d'un parc d'agrément. Elle sera gérée via un bail longue durée par un collectif regroupant différents partenaires, dont Grenoble Habitat, et sera notamment

dévolue à de l'habitat pour personnes isolées. Une jolie déclinaison pour cette maison « familiale » ! Enfin, la Grande Orangerie, bâtisse longiligne qui s'étire au bout de la rue Joseph-Chanrion, édifée en 1895 et caractérisée par une charpente métallique voûtée, dispose d'immenses volumes et d'une succession de baies vitrées sur toute sa façade ouest. Beaucoup d'espace et beaucoup de clarté donc, pour un lieu dans lequel dix restaurateurs et des associations locales réunis sous la bannière La Grande Saison devraient faire tinter les verres dans un atelier culinaire et autour d'un bar central. Vous reprendrez bien un peu de lumière ? ■

les  
groupes  
au  
conseil  
municipal

“Un espace de libre expression égal pour chaque groupe (équivalent à 2000 caractères) et + sur grenoble.fr”



**Groupe « Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des Écologistes »**

Anne-Sophie OLMOS  
et Alan CONFESSON  
Coprésident.e.s du groupe



**Groupe « Rassemblement de Gauche et de Progrès »**

Anouche Agobian  
Conseillère municipale

**+ DE LOGEMENTS SOCIAUX**  
2 000 logements sociaux sur le mandat

**+ DE VÉGÉTAL EN VILLE**  
5 000 arbres plantés sur l'ensemble du mandat

**+ DE PROJETS CO-CONSTRUITS**  
sur Flaubert, Esplanade, et partout en ville

**+ D'IMMEUBLES A TAILLE HUMAINE**  
avec des hauteurs limitées à 33 mètres

**+ DE PIÉTON-NES, VELO, BUS, TRAM...**

**= DEPUIS 2014, UN URBANISME RAISONNÉ**

Contact : groupe.rcge@grenoble.fr  
Tél. 04 76 76 33 22 - unevillepourtous.fr

**Qualité de l'air à Grenoble : Les mesures s'imposent !**

Alors que la qualité de l'air et la santé sont des priorités pour la Ville de Grenoble depuis de nombreuses années, force est de constater que les signaux d'alertes se multiplient.

L'engagement pris en février 2014 de ne plus dépasser après 2015 les seuils réglementaires européens sur le dioxyde d'azote ne sera tenu qu'en... 2025. La pollution due à « Cœur de Ville, Cœur de Métropole » a augmenté de 15 % faisant grimper Grenoble de la 10<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> place des villes les plus embouteillées (sources INRIX).

**Il est impératif que le « Plan d'action air énergie climat 2019-2025 » adopté récemment redresse cette situation préoccupante. Et c'est par des mesures permanentes de la qualité de l'air sur l'ensemble de la commune qu'il sera possible de s'en assurer !**

Or, à ce jour il n'y a qu'un seul capteur pour mesurer la pollution automobile (bd Foch) et deux capteurs pour la pollution de fond dans des zones à très faible circulation (De Bonne et Villeneuve).

**Nous sommes intervenus lors du Conseil municipal du 13 mai 2019 pour demander l'installation urgente de capteurs en plus grand nombre.**

**À proximité des écoles, collèges et lycées** de Grenoble tout d'abord parce que la santé des enfants et la qualité de l'air qu'ils respirent doivent être la priorité.

Et également **sur les voies de circulation impactées par CVCM** où se déversent les automobiles interdites de passage sur Agutte-Sembat et République-Montorge. Trafic congestionné aux heures de pointe et pollution en hausse se retrouvent notamment sur le bd Gambetta aux croisements Viallet, Berriat et Lesdiguières; entre les places Pasteur et Gustave Rivet, cours Jean Jaurès (croisement Condorcet); rue de Turenne; rue Lesdiguières; quais Jay et Perrière.

**D'autres capteurs sont aussi nécessaires du sud jusqu'aux boulevards également impactés par le report du trafic automobile induit par CVCM.**

**Il est aujourd'hui urgent d'agir et de renouer avec la politique ambitieuse menée pour lutter contre la pollution par un développement harmonieux et raisonné de Grenoble.**

Contact : ps-apparentes@ville-grenoble.fr  
Tél. 04 76 76 36 52 - www.grenoble-ensemble.fr



### Groupe « Réussir Grenoble »

**Richard CAZENAVE, Nathalie BERANGER, Matthieu CHAMUSSY, Sylvie PELLAT-FINET, Lionel FILIPPI, Bernadette CADOUX et Vincent BARBIER**

Conseillers municipaux Les Républicains-UDI-Société Civile de Grenoble



### Groupe « Rassemblement Les Patriotes »

**Mireille d'ORNANO**  
Présidente du Groupe



### Groupe « Ensemble à gauche »

**Bernadette RICHARD-FINOT et Guy TUSCHER**  
Conseillers municipaux

## L'instrumentalisation de la misère à des fins politiciennes

Lors du Conseil Municipal du 13 mai dernier Éric PIOLLE a annoncé vouloir prendre un arrêté indiquant : « Il ne sera procédé à aucune expulsion sur le territoire de la commune tant qu'il n'aura pas été fourni au Maire ou à son représentant qualifié, la justification que le logement de la personne expulsée et de sa famille aura été assuré ».

Il est particulièrement honteux de voir cette municipalité instrumentaliser des situations de grande détresse pour faire un coup politique.

En effet, cet arrêté est parfaitement illégal pour plusieurs raisons.

Une expulsion ou évacuation d'un immeuble fait suite à une décision de justice, dans laquelle le Maire n'a aucun pouvoir et son exécution relève du préfet qui requiert éventuellement la force publique pour exécuter la décision.

Le maire ne tient ni des dispositions du Code Général des collectivités territoriales ni des dispositions relatives au droit au logement opposable le pouvoir de faire obstacle à une décision de justice : il s'agit donc en l'espèce d'un véritable détournement de pouvoir caractérisé que le juge administratif sanctionnera le moment venu. C'est d'ailleurs ce que vient de faire le Tribunal Administratif de Lyon le 27 mars dernier contre un arrêté du Maire de Vénissieux qui interdisait les expulsions sans proposition de logement.

Ce coup de communication est d'autant plus honteux quand on se souvient que c'est cette même municipalité qui a fait expulser le 10 avril dernier les personnes qui occupaient le bâtiment vide de l'ancien siège du Crédit Agricole, avenue Marcellin Berthelot. Il faut aussi avoir en tête qu'en 2018 la Ville de Grenoble a payé plus de 27 000 € de taxe pour des logements vacants.

On aura compris qu'Éric PIOLLE vient de lancer sa campagne électorale. Cela préfigure de beaucoup d'indignité.

Contact : [opposition.municipale@grenoble.fr](mailto:opposition.municipale@grenoble.fr)  
Tél. 04 76 76 38 89

## De l'écologie à l'envers : encore et toujours

Dans le dernier numéro de Gre. Mag, j'expliquais aux Grenobloises et aux Grenoblois ce qui fait que les propositions écologiques proposées par la majorité municipale depuis 5 ans sont pour la plupart contre-productives voire anti-écologiques.

L'histoire se répète lors du Conseil municipal du lundi 13 mai 2019. La majorité municipale proposait effectivement un aménagement urbain en vue d'une bonne cohabitation entre piétons et cycles.

Compte tenu de la forme uniquement, la délibération s'avérerait bonne. Cette action permettrait aux vélos d'avoir un peu plus de liberté et d'accessibilité dans Grenoble et ses alentours.

Cette action aurait pu en effet être bonne si la majorité municipale avait eu une vue d'ensemble du problème. Cet aménagement urbain se concentrera exclusivement sur la chaussée et réduira ainsi l'espace des véhicules. C'est là tout le problème de cette action.

Tout d'abord, la réduction de la chaussée engendrera davantage de bouchons et d'encombrements en centre-ville ce qui rendra la circulation difficile voire quasi-impossible. Grenoble ne pourra donc plus être attrayante et accueillante, et cela fera tout bonnement fuir les gens de la ville. On comprend alors aisément que cette fuite aura pour conséquence des pertes économiques importantes.

Enfin, l'impact écologique de cette action n'est pas des moindres. Les bouchons en centre-ville et la limitation de vitesse à 30 km/h provoqueront encore plus de pollution et l'air grenoblois sera d'autant plus irrespirable.

L'écologie est une affaire sérieuse. Ce n'est ni un jeu, ni un moyen politique. Il est donc temps d'arrêter de faire semblant, il est temps d'arrêter de faire de l'écologie à l'envers pour le bien-être des Grenobloises et des Grenoblois.

Contact : [mireille.dornano@grenoble.fr](mailto:mireille.dornano@grenoble.fr)



En septembre 2017, la municipalité a voté une aide d'1,5 million d'€ (+ 500 000 € de la Métro) pour la réalisation expérimentale ABC de Bouygues qui en conservera au final tous les brevets...  
**Tribune complète sur Facebook Ensemble à Gauche et [www.ensemble-a-gauche.org](http://www.ensemble-a-gauche.org)**  
Plus d'infos sur Facebook : Ensemble à Gauche

Gre.

rendez-VOUS



Un temps d'avance

**Grenoble**  
**CAPITALE**  
**VERTE**  
européenne 2022



**Soutenez**  
**la candidature**  
**des Alpes**

→ [grenoble.fr](http://grenoble.fr)

Alicia Aelterfrumy.com Photo Guillaume Luetternas.org